

AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 90
Août 2017



SOCIÉTÉS CIVILES SOUS PRESSION

IRAK

« Daech meurt, et nous vivons »

AFGHANISTAN

Photographie au féminin

AMNESTY
INTERNATIONAL



INITIATIVE MULTINATIONALES RESPONSABLES : NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

AMNESTY
INTERNATIONAL



120 000 signatures ont été déposées pour exiger des multinationales suisses responsables. Nous avons aujourd'hui besoin de vous, dans votre région, pour faire connaître l'initiative en prévision de la votation populaire.



© Amnesty International

Rejoignez le mouvement !
Inscription sur www.amnesty.ch/multinationales

© Amnesty International



PARCE QUE LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS EST UN COMBAT SANS RÉPIT !

AMNESTY
INTERNATIONAL



SOUTENEZ AMNESTY AU
QUOTIDIEN: OPTEZ POUR LE
DON RÉGULIER SUR NOTRE SITE

WWW.AMNESTY.CH

Photo de couverture

Les forces de l'ordre lancent des gaz lacrymogènes lors de la manifestation pour la dignité et la justice, à Paris le 19 mars 2017. Initiée par des familles de victimes, cette manifestation dénonçait les violences policières en France et l'impunité dont elles font l'objet.

© Martin Barzilai

OUVERTURES

- 4 **Éditorial**
- 5 **Good News**
- 6 **En image**
- 7 **En bref**
- 9 **Opinion**
Les réfugié-e-s stimulent notre compétitivité

POINT FORT

Sociétés civiles sous pression



L'engagement pour les droits humains est devenu plus dangereux à travers le monde. Les défenseur-e-s des droits humains sont de plus en plus considéré-e-s comme un obstacle à la sécurité et aux intérêts nationaux, et entravé-e-s dans leur action.

- 12 **Dans le viseur du pouvoir**
À l'optimisme post-1989 succède l'inquiétude face au rétrécissement du champ d'action des défenseur-e-s des droits humains.
- 14 **L'action de la Suisse sous la loupe**
Quels changements depuis l'adoption de lignes directrices pour la protection des défenseur-e-s des droits humains?
- 15 **Turquie: société civile muselée**
Erol Önderoğlu dissèque la liquidation du terrain d'action des défenseur-e-s des droits humains en cours dans son pays.
- 16 **Israël: les voix critiques sous pression**
Les voix qui remettent en cause les colonies israéliennes subissent de virulentes attaques. Interview de Roy Yellin.
- 18 **Déterminée, coûte que coûte**
Engagée pour les droits des paysan-ne-s et des femmes, et pour la démocratie en Chine, Su Changlan est aujourd'hui en prison.
- 19 **Plus jamais de mort-e-s LGBTI!**
Au Sénégal, défendre les personnes homosexuelles est risqué. Kiné Fatim Diop dresse le portrait d'un militant qui a choisi de se battre.
- 20 **Au nom des arbres**
Rencontre avec le Mexicain Ildefonso Zamora. Son combat contre la déforestation illégale lui a coûté la vie de son fils.

ÉCLAIRAGES

- 22 **Irak**
« Daech meurt, et nous vivons »
Reportage à Dahuk, dans le Kurdistan irakien, où des dizaines de milliers de Yézidi-e-s ont trouvé refuge et tentent de se reconstruire dans les ruines de leur pays.
- 25 **France**
La famille contre l'embrigadement
- 28 **Afghanistan**
Photographie au féminin
- 31 **Droits humains en turbulence**
Comment réformer les instances onusiennes.
Interview de Tawanda Mutasah

**ÉCHOS**

- 32 **Couvertures**
Melilla la caméra au poing
50 pinceaux contre les carcans
Refus de la fatalité
- 33 **Couvertures**
Trois portes sur le néant syrien
De rêves et de papiers
- 34 **BD**
Par Hani Abbas
- 35 **Interview**
Max Lobe, sur les traces de la « guerre cachée »
- 36 **Espace fiction**
« Je mange pas avec les doigts »

ACTION

- 39 **Portrait**
Emily Baud, femme de lettres et d'action

Impressum : AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N°90, août 2017. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amené à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage épique: plus d'informations sur www.amnesty.ch/epicene **Editeur :** Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. 031 307 22 22, fax: 031 307 22 33, e-mail: info@amnesty.ch **Rédaction :** AMNESTY, Rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél. 021 310 39 40, fax 021 310 39 48, e-mail: info@amnesty.ch **Administration :** Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédactrice en chef :** Nadia Boehlen **Journaliste stagiaire :** Camille Grandjean-Jornod **Rédaction :** Lise Cordey, Candice Georges, Paolina Hurlimann, Julie Jeannot, Anaïd Lindemann, Déo Negamiyimana, Bénédicte Savary, Tharcisse Semana, Amandine Thévenon **Corrections :** Joseph Christe, Nicole Edwards, Marga Voelkle **Ont également participé à ce numéro :** Alain Bovard, Aurélie Carton, David Cornut, Kiné Fatim Diop, Ramin Nowzad, Erol Önderoğlu, Manuela Reimann Graf, Wolf-Dieter Vogel **Diffusion :** membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Conception graphique :** www.muellerluetolf.ch **Mise en page :** Atoll « îlots graphiques » Catherine Gavin **Impression :** Stämpfli, Berne **Tirage :** 35000 exemplaires.



© Samuel Fromhold

Que ce soit en lien avec la montée des populismes ou avec la lutte contre le terrorisme, l'action des défenseur-e-s des droits humains est de plus en plus considérée comme un obstacle à la sécurité et aux intérêts nationaux. Homicides et disparitions forcées, répression du droit de manifester pacifiquement, utilisation abusive de lois définies en termes vagues : autant de mesures auxquelles les États recourent plus que jamais pour entraver leur action. En 2016, 281 personnes ont été tuées pour avoir défendu les droits fondamentaux, et des arrestations ont eu lieu pour les mêmes motifs dans 68 pays. Récemment, la Turquie inculpait des dizaines de militant-e-s de premier plan, dont le président et la directrice de la Section turque d'Amnesty.

Il était courant de voir des gouvernements comme ceux de la Turquie et de la Russie propager leur hostilité à l'égard des défenseur-e-s des droits humains avec des discours les qualifiant de « militants terroristes » ou « d'agents de l'étranger ». Ce type de climat s'étend désormais à des pays comme Israël ou la Hongrie. Tandis que dans nos démocraties séculaires, la peur d'accueillir trop de migrant-e-s et celle du terrorisme, exploitées et alimentées par la droite populiste, s'agrègent pour pousser nos dirigeant-e-s à adopter des mesures qui entravent nos libertés et le travail des défenseur-e-s des droits humains. Pourtant, en milieu démocratique, les attaques contre la société civile pourraient aussi contribuer à la renforcer. Nombre de citoyen-ne-s comprennent que ces attaques portent en fin de compte sur les acquis démocratiques, et n'en sont que davantage poussé-e-s à se mobiliser.

Nadia Boehlen, Rédactrice en chef

GOOD

Oui à l'égalité devant le mariage

ALLEMAGNE – L'Allemagne devient le 23^e pays à reconnaître le mariage entre personnes de même sexe. Le 30 juin, le Parlement allemand a voté en faveur de l'égalité devant le mariage. Ce vote historique octroie les mêmes droits à tous les couples – quel que soit le sexe des conjoint-e-s ou leur orientation sexuelle –, y compris celui d'adopter des enfants.



© Greg Reiland Buick/Amnesty International, Norvège

L'égalité devant le mariage est une revendication de longue date des militant-e-s pour les droits des personnes LGBTI, ici lors de l'**Euro Pride à Oslo** en 2014.

Chelsea Manning enfin libre

ÉTATS-UNIS – La lanceuse d'alerte Chelsea Manning est sortie de prison le 17 mai 2017, suite à la décision de Barack Obama de commuer sa peine. Elle avait été condamnée en 2013 à 35 ans de prison pour avoir divulgué des informations classées secrètes, notamment sur de possibles crimes de guerre commis par l'armée américaine. Une peine beaucoup plus lourde que celle prononcée contre d'autres militaires coupables d'homicide, de viol ou de crimes de guerre. De plus, les conditions de sa détention provisoire de onze mois s'apparentaient à un traitement cruel, inhumain et dégradant, d'après le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture. Amnesty International

avait fait campagne pour sa libération : lors du Marathon des lettres de 2014 notamment, près de 250 000 actions avaient été lancées dans le monde en sa faveur. L'organisation salue sa libération, mais regrette qu'aucune enquête indépendante n'ait encore été ouverte sur les possibles violations des droits humains qu'elle avait dénoncées.



© DR

La lanceuse d'alerte Chelsea Manning a passé sept ans en prison.

D N E W S

Renvois Dublin vers la Hongrie suspendus

SUISSE – Le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) ne peut plus s'appuyer sur le règlement Dublin pour renvoyer des requérant-e-s d'asile vers la Hongrie. Le Tribunal administratif fédéral (TAF) a rendu un arrêt de principe le 31 mai, dans lequel il admet plus de 200 recours en suspens contre un transfert vers ce pays et renvoie les causes au SEM. Amnesty International

a critiqué sévèrement le traitement inhumain infligé aux requérant-e-s d'asile en Hongrie. Elle salue cette décision, mais attend maintenant que les demandes d'asile des personnes concernées soient traitées en Suisse: « Ces personnes sont à bout de force. Plusieurs attendent une décision d'entrée en matière depuis presque deux ans », explique Denise Graf, coordinatrice asile à la Section suisse d'Amnesty International.



Des enfants réfugié-e-s attendent dans un camp informel à la frontière entre la Hongrie et la Serbie, en août 2016.

Peine de mort abolie

MONGOLIE – La peine de mort est reléguée aux livres d'histoire en Mongolie avec l'entrée en vigueur du nouveau Code pénal le 1^{er} juillet 2017. La dernière exécution dans ce pays remonte à 2008. C'est l'aboutissement d'un processus de plusieurs années et un soulagement pour Amnesty Mongolie, qui a fait campagne sans relâche en ce sens depuis sa création en 1994. La Mongolie est devenue le 105^e pays à se départir du châtement le plus cruel, inhumain et dégradant qu'il soit. Tandis que d'autres pays de la région continuent d'exécuter ou envisagent même de rétablir la peine capitale, le cheminement de la Mongolie illustre la tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine capitale. Au cours des cinq dernières années, sept pays ont suivi également cette voie: le Bénin, la République du Congo, Fidji, la Lettonie, Madagascar, Nauru et le Suriname.



La Mongolie est devenue le 105^e pays à abandonner la peine de mort.

Un jeune échappe à l'exécution

IRAN – Peyman Barandah ne sera pas exécuté. Ce jeune Iranien, âgé de 15 ans au moment de son arrestation, avait été condamné à mort en 2012 à l'issue d'un procès manifestement inique et contraire aux principes de la justice pour mineur-e-s. Accusé de l'homicide d'un adolescent tué à coups de couteau lors d'une rixe, il a toujours clamé son innocence et dit avoir été torturé durant sa détention. Son exécution a été programmée à deux reprises, en avril et en mai 2017. Amnesty International avait lancé alors des actions urgentes pour la stopper. Il ne sera finalement pas exécuté car sa famille a pu trouver un arrangement financier avec la famille de la victime, en leur versant une importante somme d'argent au titre de « prix du sang » (diyah), un cas de figure prévu par la loi iranienne. Entre 2005 et 2016, Amnesty International a enregistré en Iran au

moins 75 exécutions de personnes mineures au moment des faits qui leur étaient reprochés, dont deux en 2016.

Deux militants libérés

MALDIVES – Thayyib Shaheem a été libéré le 17 avril après un mois de détention, à la condition toutefois qu'il cesse de critiquer le gouvernement sur les réseaux sociaux. Il avait été accusé d'avoir « semé la panique » en ligne après avoir critiqué un projet de développement aux Maldives. Adam Azim, figure politique connue de l'opposition, a été lui libéré le 16 juin après avoir été détenu une semaine. Il avait été arrêté et faisait l'objet d'accusations forgées de toutes pièces après avoir critiqué le gouvernement lors d'un entretien télévisé. Les arrestations des deux militants s'inscrivaient dans un contexte d'intensification de la répression contre les médias, les partis d'opposition et les militant-e-s. Amnesty International avait lancé des actions urgentes dans les deux cas.



© REUTERS/Hani Amara

LIBYE / UNION EUROPÉENNE – 2017 est en passe de devenir l'année la plus meurtrière pour les migrant-e-s et réfugié-e-s qui tentent de rejoindre l'Europe par la mer. Au lieu de prendre de véritables mesures pour sauver des vies, l'Union européenne met la priorité sur la coopération avec les gardes-côtes libyens pour verrouiller l'accès à ses frontières. Une stratégie irresponsable et dangereuse : ceux-ci ont tiré des coups de feu en direction des bateaux, et des allégations sérieuses les accusent d'être de connivence avec des passeurs. L'Europe ferme les yeux, n'imposant aucun mécanisme de surveillance ni obligation de rendre des comptes. Les personnes interceptées par les gardes-côtes libyens sont débarquées en Libye, un pays où il n'existe pas de droit d'asile et où elles sont régulièrement victimes de détention illimitée et arbitraire, de torture et de viol.

Amnesty Turquie touchée par la répression

TURQUIE – Nouvelle victime de la purge orchestrée par le gouvernement, la directrice d'Amnesty Turquie, Idil Eser, fait partie des dix personnes arrêtées le 5 juillet alors qu'elles participaient à un banal séminaire. Elles sont soupçonnées d'avoir « commis un crime au nom d'une organisation terroriste sans en être membre » et rejoignent en prison Taner Kılıç, avocat réputé et président d'Amnesty Turquie. Arrêté le 6 juin avec 22 autres avocat-e-s, ce dernier a été inculpé d'appartenance à l'« organisation terroriste de Fethullah Gülen ». Une accusation absurde et totalement infondée.

Jamais encore, dans l'histoire d'Amnesty International, un pays n'avait osé emprisonner tant le président que le directeur d'une section de l'organisation. Ces arrestations témoignent de l'ampleur de la dérive répressive en Turquie depuis le coup d'État manqué du 15 juillet 2016. Des milliers de personnes n'y ayant pas participé ont été placées en détention arbitraire, et plus de 100 000 personnes ont été licen-

ciées. « Si quelqu'un avait encore des doutes sur le but ultime de la répression, ceux-ci devraient maintenant être dissipés », a réagi Salil Shetty, secrétaire

général d'Amnesty International. « Il ne doit subsister ni société civile, ni critique, ni obligation de rendre des comptes dans la Turquie d'Erdoğan. »

Répression abusive sous couvert de lutte contre le terrorisme

FRANCE – Les lois d'exception promulguées après les attentats de novembre 2015 ont donné lieu à des restrictions injustifiées du droit de circuler librement et du droit à la liberté de réunion pacifique, révèle un rapport d'Amnesty publié fin mai 2017. L'état d'urgence permet d'interdire un rassemblement à titre préventif pour le motif défini en termes vagues de « trouble à l'ordre public ». Des centaines de personnes militant par exemple pour la défense de l'environnement ou les droits des travailleurs et travailleuses ont été privées de leur droit de manifester, sous prétexte de lutte contre le terrorisme. Outre ces restrictions, des matraques, des balles en caoutchouc et du gaz lacrymogène ont été utilisés contre des manifestant-e-s pacifiques qui ne semblaient pas menacer l'ordre public.



Les Street Medics – un mouvement informel de secouristes – estiment que, rien que dans la ville de Paris, **près de 1 000 manifestant-e-s ont été blessé-e-s par la police** au cours de manifestations contre la Loi Travail.

SURVOL

HONGRIE – La nouvelle loi sur les ONG est entrée en vigueur le 27 juin. Stigmatisant les ONG qui reçoivent des financements de l'étranger, elle est le dernier épisode en date d'une répression croissante des voix critiques en Hongrie. La Section hongroise d'Amnesty, visée par cette loi répressive, refuse de s'y conformer et entend la contester en justice.

RUSSIE – L'état se resserre sur la liberté d'expression en Russie. Le 12 juin, des centaines de personnes qui manifestaient pacifiquement contre la corruption ont été arrêtées, humiliées et maltraitées par la police. En mars déjà, plus d'un millier de militant-e-s avaient été interpellé-e-s lors d'une précédente série de manifestations non violentes.

AFGHANISTAN – Les 2 et 19 juin, les forces de sécurité afghanes ont ouvert le feu à deux reprises contre des manifestant-e-s, faisant plusieurs morts. Ces personnes protestaient contre l'insécurité après l'attentat sanglant qui a endeuillé Kaboul le 31 mai, le plus meurtrier contre des civil-e-s en quinze ans.

ISRAËL ET TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS – 2017 marque les 50 ans de l'occupation israélienne de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, et de la bande de Gaza. Amnesty International a lancé une pétition demandant à la communauté internationale d'interdire l'importation des biens produits dans les colonies israéliennes.

REGARD DÉCALÉ ROULEAUX ET BOBARDS



© Antonio Battaglia

Donald Trump va-t-il remplir malgré lui les caisses des associations d'aide aux migrant-e-s et expulsé-e-s mexicain-e-s? C'est ce qu'espère l'avocat et homme d'affaires mexicain Antonio Battaglia en lançant un papier hygiénique labellisé « Trump ». 30% des bénéfices seront reversés à ces associations. L'inventeur explique dans le journal *Expansión* avoir voulu faire une action positive en réaction aux propos insultants tenus par le président étasunien à l'égard de ses compatriotes.

Ces « Trump Papers », qui promettent une « douceur sans frontières », pourraient-ils créer un scandale à la hauteur des « Panama Papers »? Tout dépend comment on interprète les « puros rollos » annoncés sur le paquet: le terme peut en effet signifier « purs rouleaux » ou... « purs bobards ». Le dirigeant au toupet n'en est pas à ses débuts dans ce domaine: une compagnie chinoise vend déjà des rouleaux à son effigie. Le petit coin est-il devenu le dernier lieu à la mode pour exprimer ses opinions politiques? CGJ

Familles déchirées et liberté d'expression menacée

QATAR ET PAYS DU GOLFE – L'Arabie saoudite, le Bahreïn et les Émirats arabes unis, en conflit avec le Qatar, jouent avec la vie de milliers d'habitant-e-s du Golfe, séparant des familles et empêchant de nombreuses personnes de gagner leur vie ou de poursuivre leurs études. Le 5 juin, les trois États ont donné aux ressortissant-e-s du

Qatar quatorze jours pour quitter leur territoire, et ont annoncé que leurs ressortissant-e-s devaient rentrer du Qatar dans ce même délai sous peine de sanctions. Par ailleurs, ces mesures s'accompagnent de menaces de peine sévère pour les personnes qui oseraient critiquer les pays du Golfe ou exprimer leur sympathie à l'égard du Qatar. Un nouveau coup porté à la liberté d'expression dans ces pays.

Population civile prise au piège

SYRIE ET IRAK – La bataille de Mossoul aura eu des conséquences dramatiques pour la population civile. Le groupe armé se faisant appeler État islamique s'est livré à des déplacements forcés de civil-e-s, qu'il empêchait de s'enfuir et utilisait comme boucliers humains. En face, les forces irakiennes et celles de la coalition menée par les États-Unis n'ont pas adapté leur tactique à cette réalité. Au lieu de protéger les civil-e-s, elles les ont soumis-es à un déluge de feu et ont employé des armes explosives et imprécises. La coalition a notamment confirmé avoir eu recours à des munitions au phosphore blanc à Mossoul. Cette substance peut provoquer de terribles blessures en brûlant la chair et les os, et reste dangereuse pendant des semaines après son utilisation. Début juin 2017, Amnesty International a également relevé l'utilisation de telles munitions par la coalition dans des zones densément peuplées de civil-e-s à Raqqa, en Syrie. L'utilisation de phosphore blanc à proximité de civil-e-s viole le droit international humanitaire et pourrait constituer un crime de guerre.



Des familles fuient les combats qui font rage à Mossoul au printemps 2017.

Atrocités et déplacements massifs

SOUDAN DU SUD – La nouvelle ligne de front dans le conflit au Soudan du Sud a contraint des centaines de milliers de personnes à fuir la fertile région d'Équatoria au cours de l'année écoulée. L'intensification des combats a également généré des violences accrues contre la population civile, dont des viols et des homicides délibérés de civil-e-s. À ces atrocités s'ajoute la famine, la nourriture étant utilisée comme arme de guerre dans cette région jadis grenier à blé du pays. Près d'un million de personnes ont dû fuir, notamment vers l'Ouganda voisin. Or, ce pays accueille plus de

900 000 réfugié-e-s, dont 86% de femmes et d'enfants. L'Ouganda peine à faire face aux besoins en raison du soutien défaillant des pays donateurs, dont les États-Unis et l'Union européenne. Fin mai 2017, seuls 18% des fonds requis par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) étaient alloués.



L'accès à l'eau est un problème majeur pour des milliers de personnes réfugiées sud-soudanaises accueillies par l'Ouganda.

EN SOUVENIR DE LIU XIAOBO, UN GÉANT DES DROITS HUMAINS

Liu Xiaobo, lauréat du Prix Nobel de la paix, s'est éteint le 13 juillet 2017. Nous pleurons la perte de ce grand défenseur des droits humains, un homme doté tant d'une intelligence vive que de principes et d'humanité. Des décennies durant, il s'est battu sans relâche pour la cause des droits humains et des libertés fondamentales en Chine, malgré la persécution, la répression et l'emprisonnement.



Liu Xiaobo, 1955-2017, et sa femme Liu Xia.

Il laisse derrière lui un héritage remarquable et une inspiration durable pour la Chine et pour le monde. Toutes nos condoléances et notre solidarité vont à sa femme Liu Xia et aux autres membres de sa famille.

VOS LETTRES

Un article vous a fait réagir, vous désirez vous exprimer? Envoyez-nous un courrier postal ou un e-mail à info@amnesty.ch

LES RÉFUGIÉ·E·S STIMULENT NOTRE COMPÉTITIVITÉ



© Amnesty International

Femmes réfugiées dans le camp d'Eliniko, en Grèce. Insuffisamment soutenue par l'Union européenne, la Grèce, qui doit gérer l'accueil de dizaines de milliers de réfugié·e·s, n'est plus en mesure d'accorder des conditions décentes aux personnes en quête de protection.

Il n'y a jamais eu autant de réfugié·e·s depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : plus de 21 millions. Pourtant, l'Europe rend ses frontières étanches pendant qu'en Méditerranée, les personnes en fuite se noient par milliers. Et elle accueille la part congrue, puisque la majorité des réfugié·e·s demeurent dans les pays pauvres en bordure des zones de crise. Seuls dix pays, qui représentent moins de 2,5% du PIB mondial, accueillent 56% des réfugié·e·s de la planète. La Jordanie (2,7 millions de personnes), la Turquie (2,5 millions), le Pakistan (1,6 million) et le Liban (1,5 million), tous limitrophes, à l'exception du Pakistan, d'une Syrie dévastée par la guerre, figurent en tête de liste.

Les manquements de nos États envers ces personnes qui

fuients conflits et persécutions sont légion. Rappelons les plus grossiers. L'Europe qui investit des sommes folles dans la fermeture de ses frontières extérieures : les États membres de l'Union européenne (UE) ont construit plus de 235 kilomètres de clôtures aux frontières extérieures, pour plus de 175 millions d'euros ! Cette même Europe qui négocie des accords migratoires avec des pays comme la Turquie, assortissant aide financière et concessions politiques à la réadmission et au renvoi de réfugié·e·s. Ce type de marchandage est honteux tant parce qu'il considère comme sûrs pour les réfugié·e·s des pays qui ne le sont absolument pas, que parce qu'il incite les dirigeants·e·s européen·ne·s à fermer les yeux sur les violations et les exactions qui s'y commettent par ailleurs.

Mais encore, la Hongrie qui parque les réfugié·e·s arrivant sur son territoire, y compris des enfants, dans des zones de transit – c'est-à-dire des conteneurs entourés de barbelés – en vue de les renvoyer. Le déficit de solidarité européenne envers les pays situés aux frontières extérieures de l'Europe, notamment l'Italie et la Grèce, qui doivent gérer l'accueil de milliers de réfugié·e·s et ne sont plus en mesure d'accorder des conditions décentes aux personnes en quête de protection. Et pour regarder plus près de chez nous, la Suisse qui applique scrupuleusement le règlement Dublin – lequel confère au pays de première entrée en Europe la responsabilité de traiter la demande d'un·e requérant·e d'asile – pour renvoyer des candidat·e·s à l'asile et contenir les statistiques en ce domaine. Au détriment de liens familiaux, de raisons humanitaires, contrevenant même au droit international. Amnesty International et d'autres organisations de défense des réfugié·e·s et des migrant·e·s ont d'ailleurs lancé un appel national pour assouplir les conditions d'application de ce règlement Dublin. Il faut s'interroger sur les raisons de notre réticence à accueillir les réfugié·e·s. Aurions-nous peur de la compétitivité et de la créativité dont ces personnes font preuve dans les chemins qu'elles dessinent pour s'intégrer et

réaliser souvent, l'espace de deux générations, une remarquable ascension sociale ? Derrière l'impossibilité pré-tendue d'en accueillir plus que tant, ne se cache-t-il pas, chez certain·e·s d'entre nous, la crainte d'avoir moins ? Moins de richesse, moins de travail, moins de logements, une école de moindre qualité pour nos enfants ? Or si nous y réfléchissons bien, les enjeux liés à l'accueil et à l'intégration des réfugié·e·s nous poussent justement à améliorer les mécanismes d'inclusion des plus vulnérables d'entre nous, à parfaire nos politiques scolaires, urbaines, sociales et la gestion de nos collectivités. Bref, l'accueil des réfugié·e·s stimule notre compétitivité ! Ne faut-il pas réfléchir, enfin, à l'indécente richesse dans laquelle beaucoup d'entre nous se vautrent encore et toujours dans nos contrées ? Dans son premier roman, *39 rue de Berne*, Max Lobe, écrivain camerounais qui vit en Suisse et enrichit magistralement notre littérature, fait surgir le monstre de Genève. Une sirène à la gueule béante qui engloutit tous les cadavres flottant dans les eaux après qu'un immense déluge a recouvert toutes les richesses de cette Genève « qui a oublié d'aider ses enfants pauvres » ! Une image féconde pour dire à quel point notre opulence demande à être partagée bien davantage. I

Nadia Boehlen



Sociétés civiles sous pression

L'engagement pour les droits humains est devenu plus dangereux à travers le monde. La récente vague d'arrestations de militant·e-s de premier plan en Turquie, dont le président et la directrice de la Section turque d'Amnesty International, reflète cette tendance de manière tragique. Même dans les démocraties occidentales, les défenseur·e-s des droits humains sont de plus en plus considéré·e-s comme un obstacle à la sécurité et aux intérêts nationaux, et entravé·e-s dans leur action.



Dans le viseur du pouvoir

La Russie de Poutine ou la Turquie d'Erdoğan l'attestent : le combat pour les droits humains est devenu plus dangereux à travers le monde. Même dans les démocraties occidentales, les militant·e·s sont de plus en plus sous pression. Par Ramin Nowzad



Des manifestant·e·s demandent justice à Tegucigalpa, Honduras, après le meurtre de la militante environnementale Berta Cáceres.

Que nous ne brûlions pas des incroyant·e·s sur les places de marché et n'envoyions pas des lesbiennes en maison de redressement peut nous sembler aujourd'hui aussi naturel que respirer. Nous souffrons pourtant de myopie historique : si nous jouissons de nos droits et libertés, c'est parce que des hommes et des femmes ont lutté pour cela durant des siècles, souvent au prix de leur vie.

Dernièrement, ce combat est devenu à nouveau plus dangereux. L'an passé, au moins 281 personnes ont été tuées parce qu'elles s'étaient engagées pour un monde plus humain. Sur les vingt dernières années, leur nombre s'élève à plus de 3500. La majorité des coupables n'ont jamais dû

rendre de comptes. Qui défend les droits humains a de plus en plus besoin d'une protection particulière.

Il n'y a pas si longtemps encore, les droits humains semblaient prêts à triompher partout dans le monde. En 1989, le mur de Berlin tombait et des protestations pacifiques mettaient l'empire soviétique à genoux. Beaucoup ont cru alors à l'avènement d'une époque dorée : paix, liberté et démocratie pour toutes et tous.

De cet optimisme, il ne reste plus grand-chose. Poutine et Erdoğan se sont révélés de parfaits autocrates. Le réveil démocratique dans le monde arabe a fini dans le sang et les larmes. Même aux États-Unis et en Inde, les deux plus grandes démo-

craties du monde, la société civile apparaît soudain à nouveau en danger. Le recul est global. Dans le monde entier, les puissant·e·s étouffent des contestations pacifiques par les armes, interdisent des journaux et des syndicats, font enlever, torturer ou exécuter des défenseur·e·s des droits humains, ou encore diffament des militant·e·s pacifiques en les qualifiant d'«agents de l'étranger», de «traîtres à la patrie» ou de «terroristes».

Société civile muselée | Le droit de réunion est particulièrement menacé. Il y a six ans, des millions de personnes descendaient dans les rues des pays arabes pour demander pain, liberté et justice. En Tunisie, en Égypte, en Libye, le peuple renversait ses despotes en un temps record. Mais le Printemps arabe a effrayé les dictateurs du monde entier et a débouché sur une contre-offensive globale : dans de nombreux pays gouvernés de manière autocratique, le droit d'organiser des manifestations pacifiques a été depuis massivement restreint.

Dans les États démocratiques eux-mêmes, le droit de manifester est également en danger. Trop souvent, les forces de l'ordre recourent à la violence pour dissoudre des manifestations pacifiques. Des organisations non gouvernementales (ONG) comme Amnesty, Greenpeace ou Médecins sans frontières subissent des attaques toujours plus fortes. La Russie a ouvert le bal en 2012 : les ONG doivent à présent s'y enregistrer comme «agents» lorsqu'elles reçoivent des dons de l'étranger ou «ont une activité politique». Avec ce procédé, les autorités russes ont pu classer des ONG comme «indésirables». L'exemple a fait école dans le monde entier : plus de 90 États ont entre-temps préparé ou déjà introduit des lois pour couper les ailes aux ONG critiques. Il s'agit non seulement de pays aux régimes autoritaires comme la Biélorussie, le Bahreïn ou l'Égypte, mais aussi de démocraties comme Israël, l'Inde ou la Hongrie.

Répression et surveillance sur le net | Les gouvernements sont extrêmement bien armés techniquement pour réprimer les voix critiques. Depuis longtemps déjà, la lutte contre les dissident·e·s et les militant·e·s des droits humains est menée numériquement également – par exemple sur Twitter et Facebook. La journaliste mexicaine d'investigation Carmen Aristegui en a fait l'expérience. En 2015, suite à ses révélations sur des scandales de corruption dans son pays, d'innombrables anonymes ont répandu sur internet la rumeur qu'Aristegui aurait elle-même accepté des pots-de-vin. De tels voyous numériques, appelés «trolls», sont particulièrement actifs dans des pays comme le Mexique, la Russie ou les Philippines. Bien souvent, ils sont payés par des gouvernements ou des entreprises pour discréditer des personnes jugées importunes. «Quand ils ne te tuent pas, ils ruinent ta vie», explique le blogueur mexi-

cain Alberto Escorcía. «Les trolls alimentent un climat de peur permanente. Beaucoup de personnes n'osent plus ouvrir la bouche.» Alberto Escorcía informe sur son blog au sujet de ces campagnes de haine digitales – et fait pour cela régulièrement l'objet de menaces de mort.

Au cours des dernières années, les nouvelles technologies ont de surcroît permis des formes inédites de surveillance. Le petit État du Bahreïn utilise par exemple des logiciels d'espionnage sophistiqués pour surveiller des dissident·e·s et des défenseur·e·s des droits humains dans le pays et à l'étranger. Ces «chevaux de Troie» ont été importés depuis des démocraties amies comme l'Allemagne.

La surveillance est un phénomène global et ne se limite en aucun cas à de lointaines dictatures. La police britannique a ainsi espionné des journalistes critiques pendant des années. Les autorités ne notaient pas seulement méticuleusement avec qui ces professionnel·le·s des médias s'entretenaient et ce qu'ils recherchaient, mais elles mettaient aussi leurs nez dans leurs dossiers médicaux et recensaient jusqu'à la couleur de leurs chaussures.

Groupes armés et entreprises | Celui ou celle qui lutte pour les droits humains, la démocratie et la transparence se retrouve non seulement dans le viseur des gouvernements et des services secrets, mais aussi de groupes armés comme l'«État islamique», les cartels de drogue mexicains – et même de puissantes entreprises. Il y a quelques semaines aux Pays-Bas, la Nigériane Esther Kiobel s'est portée partie civile contre le géant pétrolier anglo-néerlandais Shell. En 1993, son mari avait été pendu avec huit autres militants des droits humains après avoir protesté contre l'impact des activités minières de Shell dans le delta du Niger.

Des entreprises sont régulièrement impliquées dans des attaques contre des défenseur·e·s des droits humains et des militant·e·s. Le 2 mars 2016 au Honduras, des hommes armés ont débarqué dans la maison de Berta Cáceres et l'ont exécutée de quatre coups de feu. Le meurtre portait un message : la défenseure des droits humains avait lutté contre la construction d'un barrage sur des terres indigènes, entravant ainsi les intérêts de l'entreprise de construction Desa. «Elle avait reçu des milliers de menaces», raconte son frère Gustavo Cáceres. «Sa mort aurait pu être évitée.» Les autorités honduriennes avaient l'obligation de protéger Berta Cáceres. En 1998, elles s'étaient ralliées à la Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme, qui prévoit que les États garantissent la sécurité des journalistes, syndicalistes et militant·e·s des droits humains. La déclaration représentait un succès historique. Aujourd'hui, nous devons lutter pour qu'elle soit respectée. |

L'action de la Suisse sous la loupe

La Suisse a adopté des lignes directrices pour la protection des défenseur·e·s des droits humains. Un outil utile pour guider le travail des représentations diplomatiques, mais qui gagnerait à être davantage promu au sein de l'administration fédérale. Par Alain Bovard, lobbyiste de la Section suisse d'Amnesty International



La présidente de la Confédération Simonetta Sommaruga lors de sa rencontre avec Ensaf Haidar (Berne, 9.10.2015) pour parler du cas de **son mari Raif Badawi**. La Suisse s'était prononcée dès janvier 2015 en faveur de sa libération.

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a voulu souligner le rôle crucial que jouent les défenseur·e·s des droits humains pour promouvoir les libertés individuelles et les droits de chacun·e, et renforcer l'État de droit. En 2013, soit quinze ans après l'adoption de la déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits humains, il a donc publié les lignes directrices de la Suisse.

À travers ce texte, le DFAE reconnaît que «les défenseurs des droits humains peuvent parfois être entravés dans leur travail, faire l'objet d'actes d'intimidation et être victimes de répressions». Il identifie surtout clairement la nécessité de les protéger dans certaines situations. Les lignes directrices sensibilisent le personnel diplomatique, dans les ambassades comme à Berne, aux problèmes touchant les défenseur·e·s des droits humains. Elles harmonisent aussi les pratiques lorsqu'un appui concret est nécessaire.

Les lignes directrices ont exercé une influence considérable sur la perception du rôle des défenseur·e·s des droits humains et de l'importance de leurs activités. Et concrètement, lorsqu'un défenseur des droits humains africain se

présente dans une ambassade suisse et sollicite un visa pour venir assister à l'examen périodique universel de son pays, il y a maintenant de meilleures chances qu'il l'obtienne sans tracasseries particulières. Un éventuel refus sera plutôt le fait du Secrétariat d'État aux migrations, rattaché au Département fédéral de justice et police, que du DFAE.

Autre exemple: lorsqu'un·e défenseur·e des droits humains vient chercher refuge dans les locaux d'une ambassade suisse pour fuir des persécutions, cette personne ne trouve plus porte close, mais est au contraire hébergée dans l'attente d'une décision sur la meilleure manière de lui offrir protection. Il n'est pas rare non plus qu'une ambassade mandate un·e membre de son personnel pour assister au procès de militant·e·s.

Malgré ces progrès, il demeure parfois difficile de pousser les représentations diplomatiques à offrir une aide concrète sur place, soit parce qu'elles ne connaissent pas les directives, soit par manque de volonté. Il serait bon que le DFAE travaille davantage encore à la diffusion de ces lignes directrices, en particulier au sein du corps diplomatique. |

Turquie : société civile muselée

Depuis le coup d'État avorté de juillet 2016, les défenseur·e·s des droits humains assistent à une liquidation de leur terrain d'action en Turquie. Par Erol Önderoğlu, journaliste et représentant de Reporters sans frontières à Istanbul

Depuis la fin des négociations avec le mouvement politique kurde (PKK) en juillet 2015, Recep Tayyip Erdoğan a cherché à détruire les acquis de la société civile turque. Licenciements universitaires, incarcérations pour des prises de position contre les exactions commises au Kurdistan, condamnations de journalistes à de la prison avec sursis afin de pousser les médias à l'autocensure, toutes les méthodes sont bonnes pour museler la société civile. Depuis le 16 avril dernier, Erdoğan s'appuie en outre sur son système « d'hyper-présidence » acquis par référendum.

Licenciements massifs | En janvier 2016, des centaines de cadres progressistes et laïcs, à l'origine de la pétition « Pour la Paix » qui demandait l'arrêt des opérations militaires dans les provinces kurdes, ont été licencié·e·s. C'est le cas notamment de la sociologue Nil Mutluer, licenciée par l'Université de Fatih à Istanbul, puis contrainte à quitter le pays et à refaire sa carrière en Europe. Sevilay Çelenk, professeure agrégée de la Faculté de communication de l'Université d'Ankara, a dû quant à elle renoncer à son poste après 22 ans de carrière car elle a été licenciée et privée de passeport par décret-loi.

Condamné·e·s pour un acte de solidarité | Ces derniers mois, des dizaines de militant·e·s, parmi lesquels Rengin Arslan, Nadire Mater et Çilem Küçükkeleş, ont été condamné·e·s pour propagande terroriste après avoir participé à titre symbolique à une campagne de solidarité avec le journal pro-kurde *Özgür Gündem* (Agenda Libre).

L'experte en médecine légale Şebnem Korur Fincancı, auteure notamment d'un rapport sur les exactions commises à Cizre, risque toujours 15 ans de prison pour le même motif. L'avocate Eren Keskin, quant à elle, est depuis des années interdite de sortie du territoire pour avoir accusé des membres des forces de l'ordre d'abus sexuels et évoqué la « question du Kurdistan ».

Les décrets-lois mis en vigueur depuis la tentative de coup d'État ont mis entre les mains du pouvoir un arsenal de moyens répressifs que ni les parlementaires persécutés, ni les médias critiques, plus que jamais affaiblis, ni la justice, elle-même démantelée, ne sont désormais plus en mesure de contester.

15 ans de réformes sacrifiés | Après 15 ans de négociations en vue d'une adhésion à l'Union européenne, la société civile et les médias critiques sont condamnés au silence. Erdoğan et son gouvernement cherchent à isoler le pays sur le plan international, à se débarrasser des engagements pris sur le plan des conventions européennes ou internationales et à se consolider sur le plan idéologique. La question kurde, le combat contre l'impunité, la corruption, les violations des droits humains en lien avec les opérations militaires dans les provinces kurdes ou les exactions commises lors de la répression du putsch s'inscrivent dans la longue liste des sujets tabous en Turquie. Dans ce contexte, le militantisme et le journalisme critique équivalent désormais à une trahison. |



Deux femmes sont repoussées par la police alors qu'elles manifestent le 26 octobre 2016 à Diyarbakır, dans le sud-est de la Turquie. Elles protestent contre l'arrestation des deux maires de la ville, de hautes personnalités de la cause kurde.

Une répression qui s'abat sur Amnesty

Défendre pacifiquement les droits humains devient chaque jour plus dangereux en Turquie. Idil Eser, directrice d'Amnesty Turquie, a été placée en détention préventive le 18 juillet aux côtés d'autres défenseur·e·s des droits humains. Son inculpation intervient quelques semaines après celle de Taner Kılıç, président d'Amnesty Turquie, inculpé « d'appartenance à l'organisation terroriste de Fethullah Gülen ».

Israël : les voix critiques sous pression

Une minorité significative de la société israélienne remet en cause les violations des droits humains engendrées par le découpage et le contrôle du territoire palestinien. Mais les voix critiques subissent des entraves à leur travail et de graves attaques. Le point avec Roy Yellin* de B'Tselem. Par Nadia Boehlen



L'occupation israélienne de la Cisjordanie, y compris de Jérusalem-Est et de la bande de Gaza, est à l'origine d'innombrables violations. Sur la photo, un checkpoint qui barre l'accès à la cour de la mosquée Al-Aqsa sur le Mont du Temple, dans le quartier de Bab al-Majlis à Jérusalem.

▷ **AMNESTY** : Le découpage du territoire palestinien porte en lui les germes d'innombrables violations ?

◁ **Roy Yellin** : Oui. Au cours des années, Israël a divisé les territoires occupés en trois différentes zones avec une stratégie très claire de fragmentation. Le but était d'empêcher toute forme d'organisation, de volonté politique et de résistance à l'occupation. Gaza est totalement séparée de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est ; l'État d'Israël se trouve entre ces territoires.

▷ Vous dépeignez l'occupation israélienne comme une forme de colonialisme ?

◁ Une grande partie de la communauté internationale ne comprend pas la relation de pouvoir dans la zone. On pense qu'il y a deux parties au conflit et que chacune d'entre elles doit faire des compromis pour que le conflit se termine. Il s'agit là d'une perception très naïve de la situation. Dans les faits, il y a une partie très forte, Israël, membre de l'OCDE, qui reçoit un soutien massif des États-Unis. Une partie qui est aussi une puissance économique et possède l'une des armées les plus fortes au monde. De l'autre côté, les Palestiniens subissent la pauvreté et n'ont aucune influence économique

ou capacité militaire. Pourtant, on continue de faire comme s'il y avait un équilibre des pouvoirs que des négociations pourraient résoudre ! Israël joue cette carte très habilement.

▷ Quelles sont les conséquences de cette relation de pouvoir asymétrique ?

◁ Des violations systématiques résultent de la vie quotidienne sous l'occupation. Il n'y a pas de liberté de mouvement : si quelqu'un veut aller d'Hébron à Naplouse, même pour rendre visite à un membre de sa famille proche, ou s'il souhaite vendre sa marchandise, il a besoin d'un permis, délivré ou renouvelé selon le bon vouloir des autorités israéliennes. La planification du territoire reste en mains israéliennes. Quand les Palestiniens construisent, certains immeubles sont déterminés comme illégaux et, du coup, menacés de destruction. Ces violences systématiques sont sous-rapportées. Les médias couvrent seulement les confrontations armées directes, qui sont la conséquence de cette violence quotidienne. Mais ils ne traitent pas le contrôle, la négation et la violation des droits liés à l'occupation. Tout le monde y est habitué : c'est déjà devenu une non-histoire.

▷ L'armée viole aussi sciemment une série de droits.

◁ Lors de la dernière guerre à Gaza, plus de 500 enfants ont péri. L'année dernière, 101 Palestiniens ont été tués par les forces de sécurité israéliennes. Les soldats utilisent les armes d'une manière très permissive. Lors des guerres, l'armée a tiré des bombes sur des zones résidentielles en prétendant qu'il s'agissait de cibles militaires et que les pertes civiles étaient des dommages collatéraux. En plus de tuer des gens, elle détériore leur environnement de vie, restreint leur liberté de mouvement et enfreint leur droit à la vie privée, notamment avec des raids au milieu de la nuit. L'État d'Israël ne verse aucune compensation lorsque des gens meurent ou sont blessés et ne rend aucun compte pour cela. Donc, la situation risque d'empirer.

▷ Les Palestiniens subissent aussi une justice érigée contre eux ?

◁ Un Palestinien sur cinq passe dans une prison israélienne. C'est énorme. Les Palestiniens accusés d'enfreindre la sécurité d'Israël sont jugés par des tribunaux militaires. Même s'ils accèdent à un procès, ils ne sont pas jugés par leur société mais par une force d'occupation. S'ils sont soupçonnés d'offense à la sécurité, les avocats leur conseillent de tout avouer, même s'ils n'ont pas commis ce dont ils sont accusés. S'ensuivent, dans 90% des cas, des négociations de plaidoyer de culpabilité qui les laissent en prison pour moins de temps (quatre à six mois) que s'ils essaient de prouver qu'ils sont innocents (jusqu'à la fin de leur procès, soit une année à une année et demie). Ce procédé est largement plus répandu que la détention administrative, également contraire aux droits humains. On a affaire à une justice automatisée, un semblant de justice.

▷ De quel soutien bénéficiez-vous dans votre remise en cause de l'occupation israélienne ?

◁ Nous sommes minoritaires dans cette posture, mais nous sommes une minorité significative. De plus, les récentes attaques que nous avons subies de la part de politiciens de haut niveau, notamment du Premier ministre et des membres de son cabinet, renforcent paradoxalement notre cause. Suite à ces attaques, nous ne sommes plus seulement considérés comme des défenseurs des droits humains, mais nous devenons aussi un symbole national de démocratie. Les attaques que nous subissons ont un effet polarisant : les gens doivent décider si Israël est un endroit où une société civile vibrante peut agir et prendre position contre le gouvernement ou si le pays se dirige au contraire vers un modèle autoritaire. Si tel était le cas, on ne ferait plus partie du club des pays démocratiques. Cela dit, on ne peut prétendre être une démocratie en étant une puissance occupante.

▷ À quels obstacles les ONG sont-elles confrontées avec Netanyahu ?

◁ Israël contracte l'espace dévolu à la société civile et pousse avec ses méthodes notre société vers des pays comme la Russie, la Turquie, l'Inde, l'Égypte et la Hongrie, où les défenseurs des droits humains ne peuvent plus travailler librement. Les autorités ont pris diverses mesures législatives, notamment la loi dite de « transparence », qui impose de nouvelles obligations de déclaration aux ONG recevant plus de la moitié de leur financement de gouvernements étrangers, soit la quasi-totalité des organisations critiques vis-à-vis du gouvernement israélien. Les autorités cherchent à nous discréditer, y compris sur la base de nos propres publications, en nous traitant d'agents étrangers. Il y a eu des incidents de violence physique et des menaces de mort en direction des défenseurs des droits humains. À B'Tselem, nous avons été victimes de cyberattaques et avons dû déplacer notre serveur dans un autre pays après que des fournisseurs de service internet israéliens ont refusé de nous héberger, le nombre d'attaques rendant le service trop coûteux pour eux.

▷ Dans sa volonté de discréditer les voix critiques, le gouvernement israélien bénéficie de soutiens étrangers, y compris en Suisse !

◁ Le gouvernement israélien est habile à délégitimer les cercles qui contestent l'occupation des Territoires palestiniens dans les pays européens. Israël a ainsi obtenu des soutiens au Parlement suisse auprès de politiciens d'extrême droite. (Ndlr : Roy Yellin fait référence à la motion du conseiller national UDC Christian Imark, adoptée en mars par le Conseil national, qui questionnait le soutien de la Confédération à des ONG israéliennes et palestiniennes). Suite à l'approbation de cette motion, il y a eu toute une émulation en Israël. Les parlementaires suisses ont été cités en exemple à suivre, cela a donné du poids à ceux qui soutiennent l'occupation. De telles initiatives sont dangereuses, car elles peuvent affecter le soutien – significatif – de la Suisse à notre travail. Il est donc important que ceux qui portent les droits humains en Suisse se fassent entendre comme contre-voix au discours du gouvernement israélien. |



* Roy Yellin est responsable des relations extérieures à B'Tselem (Centre israélien d'information pour les droits humains dans les territoires occupés).

Déterminée, coûte que coûte

Tout a commencé avec l'engagement pour les paysan-ne-s de son village en Chine du Sud. Puis, Su Changlan s'est investie toujours plus pour les droits des femmes et la démocratie. Le prix qu'elle a payé pour cela est lourd. Par Manuela Reimann Graf

Dans la prison de Foshan, 50 à 70 femmes se partagent une cellule de 80 mètres carrés, avec des couchages pas plus larges que 50 centimètres. À cause des mauvaises conditions d'hygiène, la militante des droits humains Su Changlan souffre sans cesse d'un eczéma, qui n'est pas traité correctement. À cela s'ajoutent des arythmies cardiaques, pour lesquelles elle ne reçoit pas non plus de traitement médical adéquat. Sa famille n'a pas de droit de visite, même son avocat ne peut voir Su que rarement.

Après son arrestation en octobre 2014, sa famille n'a longtemps pas su où Su se trouvait. À son mari, qui suspectait qu'elle était en prison, on a faussement répondu qu'elle n'y était pas. Ce n'est que quand l'époux et le frère de Su ont commencé à manifester devant le poste de police – ce qui leur a valu à tous les deux un mois de détention – qu'un avocat a enfin pu voir Su, six mois après son arrestation.

D'institutrice de village à féministe | Après plus de deux ans de détention provisoire, Su Changlan a finalement été condamnée en mars 2017 à trois ans de prison pour « incitation à la subversion du pouvoir de l'État ». Elle s'était déclarée solidaire sur internet avec le « mouvement des parapluies » à Hong Kong, qui demande plus de démocratie. Su est une militante connue des droits des femmes. L'ancienne enseignante primaire a déjà plusieurs fois été arrêtée

pour de courtes périodes à cause de son travail pacifique. Sa déclaration de solidarité en ligne lui coûte maintenant la liberté pour plusieurs années. Et la santé.

« J'ai rencontré Su Changlan pour la première fois en 2005 », raconte son amie Maggie Hou Wenzhuo. « Je travaillais alors pour une institution des droits humains qui s'engage pour les paysans et paysannes dont les terres ont été confisquées », se rappelle Maggie, qui elle-même a dû entre-temps quitter la Chine. De tels vols de terres se produisent dans de nombreux villages de la province du Guangdong, y compris dans le village de Su, Sanshan. « Lorsque des policiers armés et des camions sont arrivés à Sanshan, les résidents du village ont décidé d'envoyer des représentants à Pékin pour chercher de l'aide. Su était parmi eux, c'est ainsi que j'ai fait sa connaissance. »

« Elle savait peu de chose sur les droits des paysans et des paysannes, mais elle était avide d'apprendre et de travailler avec des avocats et des militantes. » Elle a appris les bases juridiques par elle-même et a fondé une organisation d'aide aux exproprié-e-s, qui saisissait aussi la justice pour eux. De plus en plus souvent, elle représentait au tribunal des femmes qui avaient perdu leurs droits fonciers suite à leur mariage.

Accepter le risque | Avec les années, Su s'est engagée toujours davantage pour les femmes et les jeunes filles qui étaient victimes de traite des femmes. Avec des militant-e-s, elle s'est mise à faire de la maltraitance des femmes un thème de société. Des réunions se tenaient fréquemment chez elle. « Elle était consciente du risque de perdre sa liberté », selon Maggie Hou Wenzhuo. « Bien qu'elle ait un enfant, elle n'a jamais voulu quitter la Chine, à cause de toutes les personnes dont elle s'occupait. Son mari l'a toujours soutenue, de même que son frère. »

En mars 2017, Su Changlan a été distinguée par le Cao Shunli Memorial Award 2017 pour les défenseur-e-s des droits humains. Ce prix est accordé par trois organisations des droits humains chinoises en souvenir de la militante Cao Shunli. Celle-ci est décédée après cinq mois de prison dans des conditions de détention semblables à celles que Su doit maintenant endurer. Espérons que l'issue sera meilleure pour Su Changlan que pour Cao Shunli, et qu'elle sera bientôt libre. |



La militante chinoise Su Changlan est emprisonnée dans des conditions épouvantables depuis 2014.

Plus jamais de mort·e·s LGBTI!

Défendre les droits des personnes homosexuelles en Afrique, c'est s'exposer à de gros risques, y compris la violence et la mort. Le Sénégal ne fait pas exception : la dépénalisation de l'homosexualité y est instrumentalisée par les leaders politiques et religieux ainsi que par les médias. Pourtant, le Sénégalais Driss* a choisi de se battre. Par Kiné Fatim Diop, responsable de campagne pour l'Afrique de l'Ouest

La souffrance endurée par ses pairs a catalysé l'activisme de Driss en faveur du respect des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transsexuelles et intersexes (LGBTI).

Physique imposant, voix posée et franc sourire, il explique : « J'ai vu le manque de compréhension des familles, des voisins, les effets d'une loi pénalisant l'homosexualité et la méconnaissance de ce qui relève de l'orientation sexuelle. C'est pour cela que j'ai décidé d'être un militant des droits LGBTI. »

Il commence à militer en 2006, d'abord de manière discrète. En 2008, son arrestation et sa condamnation à huit ans de prison simplement à cause de son orientation sexuelle supposée le propulsent malgré lui devant les médias et l'opinion nationale. Le 20 avril 2009, il ressort de prison pour défaut de preuve, marqué à jamais.

Il décide alors d'assumer son orientation sexuelle et son combat, et devient l'un des rares leaders de la lutte pour les droits des LGBTI au Sénégal à mener son combat publiquement. « Dans un pays où l'homosexualité est vue comme importée de l'Occident, il était important de donner un visage local à l'homosexualité », affirme-t-il. Selon lui, il ne faut pas imposer les droits des personnes LGBTI de manière brutale, mais par le dialogue. Car « les résistances dans les familles et dans la rue sont plus fortes encore que celles que nous trouvons au sommet de l'État ».

Son association a réussi à s'implanter dans quatre régions du Sénégal, avec plus de 600 membres qui organisent des activités de sensibilisation sur les maladies sexuellement transmissibles. Elle aide aussi des jeunes expulsé·e·s par leur famille ou arrêté·e·s de manière arbitraire. Par ailleurs, Driss rend visite aux personnes arrêtées arbitrairement à cause de leur orientation sexuelle et intervient auprès des autorités en faveur de leur libération.

Le jeune homme estime que le travail en faveur des LGBTI doit aller au-delà du prisme des maladies sexuellement transmissibles : « Nous souhaitons aussi parler de droits humains et pas seulement avoir juste l'approche santé – VIH. » Dans

« On ne doit plus voir des dépouilles de personnes traînées dans les rues à cause de leur orientation sexuelle, ou d'autres subir la stigmatisation », s'indigne Driss, militant sénégalais pour les droits des personnes LGBTI.



© Amnesty International / Roby Binder

cette optique, en février 2016, il lance la Plateforme des Associations Communautaires pour le respect, la protection et la promotion des Droits Humains (PAC-DH). D'après lui, il est essentiel que les organisations et les défenseur·e·s des droits LGBTI africain·e·s documentent les violations subies et produisent leurs propres rapports, défi qu'il souhaite relever à travers la plateforme.

Driss restera au Sénégal malgré les pressions, même si dans son pays des organisations de défense des droits humains continuent de penser que les droits des personnes LGBTI ne font pas partie de leur champ d'action.

« On ne doit plus voir des dépouilles de personnes traînées dans les rues à cause de leur orientation sexuelle, ou d'autres subir la stigmatisation », dit-il, déterminé à poursuivre son combat. |

* Prénom d'emprunt.

Au nom des arbres

Ils lui ont pris son fils. Ils l'ont menacé. Il a même été en prison. Pourtant, Ildefonso Zamora continue à lutter contre les bandes qui coupent illégalement du bois et menacent les bases d'existence des indigènes. Par Wolf-Dieter Vogel, journaliste et correspondant pour l'Amérique latine



Ildefonso Zamora est chez lui au milieu des arbres, qu'il défend contre les bandes qui exploitent illégalement la forêt.

Par moments, seules les larmes coulent. « Pas par lâcheté, mais parce que nous ne sommes pas en mesure de nous défendre », précise Ildefonso Zamora. Ses yeux trahissent une profonde tristesse. « C'est une douleur qui ne s'en va jamais, une perte qu'on ne peut pas surmonter. » Puis son regard se promène de la table à manger vers sa femme Modesta, qui prépare des galettes de maïs sur le feu. Cela fait maintenant dix ans que son fils Aldo a été assassiné. Le jeune homme et son frère Misaël sont tombés dans une embuscade le 15 mai 2007. Plusieurs hommes ont ouvert le feu et tué Aldo. Misaël s'en est sorti avec une grave lésion pulmonaire.

C'est le lourd prix que le Mexicain de 55 ans a payé pour s'être engagé pour le maintien de la forêt dans son pays. Bien plus lourd que les menaces constantes de policiers, soldats et criminels, ou que l'emprisonnement qu'il a dû subir. Depuis vingt ans, il lutte contre les bandes qui abattent illégalement des arbres autour du village indigène de San Juan Atzingo. « Ils pensaient que nous allions renoncer après le meurtre d'Aldo, mais ils se sont trompés », dit Zamora. La colère l'a même poussé à continuer. « Il en va du futur de notre fils, de nos filles et – j'en suis particulièrement fier – de nos petits-enfants. »

Neuf terrains de football chaque année | La famille est au complet ce matin dans la pièce bâtie en bois sombre qui sert de cuisine et de salle à manger aux Zamora. Seuls quelques rayons de soleil pénètrent à travers les fentes entre les planches du mur. Malgré tout, Ildefonso garde toujours son chapeau de paille, comme si le *sombrero* ne le protégeait pas uniquement du soleil. Son regard reste sérieux tandis qu'il raconte ce qu'il lui est arrivé ainsi qu'à sa famille. Pendant ce temps, sa fille Rosario pétrit la pâte gris-bleu pour les galettes de maïs tandis que Teresa, la grand-mère, s'assure qu'il y ait toujours assez de *gorditas* (chaussons de maïs) sur la table pour les invité·e·s. Un modeste feu luit dans le foyer, les bûches y sont ajoutées avec parcimonie. Comme dans de nombreuses communautés indigènes, l'usage précautionneux des ressources naturelles joue un rôle important dans le village nahuatl de San Juan Atzingo.

« Sans forêt, il n'y a pas d'eau et sans eau, il n'y a pas de vie », explique Ildefonso tandis que ses deux petits-enfants s'agitent sur leurs chaises. C'est la raison pour laquelle il s'oppose à la déforestation illégale et veille au reboisement des forêts détruites. Les forêts de San Juan Atzingo appartiennent au parc naturel « Lagunas de Zempoala », une zone de forêt et de lacs qui héberge 2% de la biodiversité mondiale et assure les trois quarts de l'approvisionnement en eau de Mexico City. À cause des voleurs de bois, 2400 hectares de forêt sont perdus chaque année – la surface de neuf terrains de football. C'est donc une question de survie.

Cela devrait aussi inquiéter les autorités. Pourtant, Ildefonso Zamora vit exactement le contraire depuis qu'il a commencé, en 1998, à défendre les forêts. Comme membre du Conseil municipal, il était jadis responsable des programmes de reboisement et a porté plainte contre l'abattage illégal. Comme rien ne se passait, il s'est tourné vers les autorités au plus haut niveau : le Ministère de l'environnement et le bureau du procureur général. Mais, là non plus, personne n'a réagi.

Parallèlement, les menaces ont commencé. « Tes jours sont comptés », lui ont crié des hommes depuis une voiture alors qu'il manifestait en 2006 avec d'autres pour demander des poursuites pénales contre l'abattage. « Si tu n'arrêtes pas, nous te trouverons où ça te fera le plus mal. » C'est ce qu'ils ont fait. Sept mois plus tard, ils tuaient Aldo. Il a fallu trois ans jusqu'à ce que deux coupables, membres d'une bande de bûcherons, soient arrêtés. « Les deux autres courent toujours, bien que les autorités sachent très bien de qui il s'agit », dit Zamora.

Corruption et opérations illégales | Personne ici à San Juan Atzingo ne s'en étonne. Chacun·e sait comment cela se passe : les policiers locaux encaissent régulièrement leurs pots-de-vin, les camions chargés de troncs volés circulent

la nuit à travers les villages avec la protection de la police, et les enquêtes n'aboutissent jamais. « La déforestation illégale rapporte beaucoup, il y a donc de gros intérêts politiques et économiques », Ildefonso en est convaincu. « Les bandes sont protégées par des fonctionnaires au plus haut niveau. »

En novembre 2015, il a été arrêté et a passé neuf mois en prison. Il a été frappé, insulté, poussé dans les escaliers. Il a même été enfermé dans la même prison que deux des meurtriers de son fils. Si la rapporteuse spéciale des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, Amnesty International et d'autres ne s'étaient pas préoccupé·e·s de son sort, Ildefonso croupirait aujourd'hui encore derrière les barreaux. Les accusations étaient pourtant sans fondement. Il aurait volé de l'argent à une habitante du village. Mais au moment des faits, il était à l'assemblée inaugurale d'un groupe environnemental à Toluca, la capitale de l'État.

L'accusation de vol le fâche : « Nous n'avons pas besoin de voler, notre famille travaille dur. » Sur la propriété des Zamora se dressent trois maisons, une cabane et trois camionnettes entourées d'innombrables plantes. La famille vit de ce que la terre de ces montagnes humides du Mexique central leur donne : des haricots, de l'avoine, des feuilles de cactus et, surtout, du maïs. Teresa, la grand-mère, tient un stand de marché dans le lieu de pèlerinage de Chalma, situé non loin de là.

L'arbre, source de vie | Sa famille l'a toujours soutenu, assure le Mexicain tandis qu'il marche vers l'un des champs qui nourrit les Zamora. Dans le village aussi, tout le monde est solidaire. Les « traîtres », comme il appelle les voleurs de bois, viennent de communautés voisines. Lui ne peut quasiment pas se déplacer hors de San Juan Atzingo : « Trop dangereux ». Mais ici, il se sent en sécurité, même si des policiers s'attardent régulièrement sans raison devant sa ferme. Dernièrement, des soldats ont même pénétré dans la maison, soi-disant car ils cherchaient l'emplacement d'une cérémonie de mariage. Un prétexte, Zamora en est persuadé.

Au milieu de son champ, en compagnie de son fils Misael et de ses petits-enfants, Ildefonso se détend. Entre les arbres et les buissons qu'il connaît comme sa poche, il parle des récoltes. Des haricots jaunes, des champignons toxiques et du pouvoir de guérison des herbes qui poussent sur son terrain en pente. « Planter un arbre ne m'aide pas seulement moi, mais l'humanité », affirme ce catholique convaincu. « Aussi longtemps que Dieu me donne de vivre, je continuerai à lutter. » L'emportera-t-il contre les criminels, les soldats et les policiers ? Zamora est optimiste à sa manière : « Peut-être qu'ils échapperont aux tribunaux terrestres, mais personne ne peut se soustraire au jugement divin. » |

« Daech meurt, et nous vivons »

Depuis 2014, des dizaines de milliers d'Irakien·e·s de confession yézidie, une religion minoritaire en Irak, ont été massacré·e·s ou réduit·e·s en esclavage par le groupe armé État islamique (EI) ou Daech. Aujourd'hui, celles et ceux qui ont réussi à fuir ou qui ont été libéré·e·s tentent de se reconstruire dans les ruines de leur pays. Reportage à Dahuk, dans le Kurdistan irakien, où des dizaines de milliers de Yézidi·e·s ont trouvé refuge. David Cornut* avec Nadia Boehlen

« J'ai pensé que c'était la fin pour nous », confie Bagir, le jeune avocat yézidi qui m'accompagne dans la région de Dahuk, en regardant des photos datant du 3 août 2014. Ce jour-là, l'EI entre dans le district de Sinjar, dans le nord-est irakien. 400 000 per-

sonnes vivent dans cette région, en majorité des Yézidi·e·s, dont la religion date de l'Antiquité. Des « adorateurs du diable qui doivent être exterminés », aux yeux de Daech. Des milliers d'hommes, femmes et enfants sont assassiné·e·s, décapité·e·s, exécuté·e·s sommairement

ou enterré·e·s vivant·e·s dans des fosses communes. Plus de 7000 femmes, jeunes filles et jeunes garçons sont kidnappé·e·s, torturé·e·s et mis·es en esclavage. La liste des atrocités que ces personnes subissent est sans fin : viols à répétition, dont des actes de pédophilie,



Famille yézidie sur la route entre Dahuk et le camp d'Essyan. 540 000 déplacé·e·s internes vivent actuellement dans le district de Dahuk.



Dans le camp d'Essyan, les enfants **peignent leurs rêves et leurs traumatismes** sur les tentes de l'UNICEF.



L'ONG yézidie Yazda a mis sur pied un projet vidéo avec les jeunes du **camp d'Essyan**.

transfusion sanguine forcée, brûlures à l'acide, torture et endoctrinement. En juin 2017, 3000 femmes, jeunes filles et jeunes garçons demeurent aux mains de Daech, la plupart retenu·e·s en Syrie. Pourtant, les rescapé·e·s amorcent un lent processus de reconstruction et de résilience.

Face à l'ampleur des traumatismes subis par les Yézidi·e·s et d'autres minorités «impures» aux yeux de Daech, l'Irak manque cruellement de moyens. Après des mois ou des années de captivité, les femmes se retrouvent souvent sans leur mari, donc sans ressources financières, à leur libération. S'ajoute à cela l'endettement de leurs proches, qui ont emprunté pour obtenir leur libération et payer les passeurs. Le frère d'Amina**, par exemple, a réuni 21000 dollars pour la faire libérer. Un bureau du gouvernement kurde a été mis en place pour aider financièrement les Yézidi·e·s. Une organisation yézidie privée, Yazda, a aussi créé un système de bons, qui ne couvre toutefois que les besoins financiers les plus élémentaires. La tâche reste colossale.

Soigner les traumatismes | À côté de la pauvreté qui guette les survivant·e·s, le traumatisme lié aux atrocités subies les habite au quotidien. Helan** veut témoigner, mais cela rouvre les plaies. «À chaque fois, j'ai l'impression que mon mari meurt à nouveau.» L'accès à des soins psychologiques demeure lacunaire. Certain·e·s rescapé·e·s peuvent contacter un·e spécialiste à Dahuk. Mais c'est

rouvrent leurs blessures. Elles sont ensuite laissées à elles-mêmes, avec leur traumatisme.» Ce qui manque, c'est un traitement à long terme: «Ces femmes ont beaucoup de choses à faire sortir.» Les chiffres parlent d'eux-mêmes: pour 540000 déplacé·e·s internes vivant actuellement dans le district de Dahuk, on ne compte que six psychologues ou psychiatres.

« Toutes les survivantes souffrent de dépression profonde, de troubles alimentaires et d'envies de suicide. »

à une heure en transport en commun du camp, et le billet coûte près de 30 dollars. Certaines organisations locales ont tenté de former leur personnel, mais cela demeure souvent superficiel et inadéquat. Thamir, 27 ans, étudiant en psychologie à l'Institut de psychothérapie et psycho-traumatologie de Dahuk, explique: «Ils viennent sept jours, avec le titre de "conseiller", parlent avec les anciennes captives et

Pourtant, grâce à l'initiative du Dr Jan Kizilhan, un psychothérapeute d'origine yézidie établi en Allemagne, et avec le soutien de l'État du Bade-Wurtemberg, l'institut où étudie Thamir a ouvert ses portes en mars. Pour son vice-président, le Dr Mamou Farhan Othman, «la situation est la même qu'en Pologne après la Seconde Guerre mondiale. Le pays est déchiré, des milliers de personnes



Village de Yézidi-e-s près du camp de Sharyah.

souffrent de traumatismes graves et ont besoin de psychothérapeutes formés.» À l'institut, les étudiant-e-s bénéficient de l'expérience de spécialistes allemand-e-s qui enseignent le temps d'un semestre. En parallèle, ces futur-e-s psychologues ou psychiatres traitent plusieurs survivant-e-s le temps de leur cursus.

Haritah, Kurde de 24 ans, nous explique qu'elle aide d'abord la patiente à raconter son histoire personnelle, avant d'aborder le traumatisme durant la quatrième ou cinquième rencontre. Cela aide à établir une relation de confiance. «Les obstacles sont nombreux: beaucoup de femmes issues d'une société patriarcale ressentent un fort sentiment de honte. D'autres détestent leur propre corps, ou ont le sentiment qu'il a cessé de leur appartenir. Certaines, enfin, viennent de milieux ruraux très rigides et peinent à s'ouvrir au thérapeute.» «Toutes les patientes souffrent de dépression pro-

fonde, de troubles alimentaires et d'en- vies de suicide», précise-t-elle.

«Certaines ont, de plus, des marques physiques de leur captivité qui leur rappellent sans cesse l'horreur vécue: os brisés, marques de torture sur le visage, les oreilles ou le corps», complète Thamir. «Les enfants portent aussi les séquelles du lavage de cerveau entrepris par l'EI. Le groupe introduit des pilules, du captagon, dans la nourriture des enfants yézidis avant de les former comme kamikazes. À leur libération, ils sont non seulement fanatisés, mais certains souffrent de troubles mentaux dus à cette drogue.»

Stimuler la créativité | Dans les camps, l'aide aux déplacé-e-s internes s'organise. Khalida, 23 ans, fraîchement diplômée en ingénierie, travaille pour l'Agence allemande de développement international (GIZ). Elle supervise 200 personnes pour des tâches rémuné-

rées dans le camp de Kabartu: «Le travail permet de lutter contre la dépression», m'explique-t-elle. Silvia Zunino, d'origine italienne et responsable de l'organisation Yazda en Irak, nous explique que «tout est collectif chez les Yézidis. Ils parlent en permanence de l'assaut de l'EI sur Sinjar, ce qui alimente la dynamique du traumatisme.» Yazda monte des projets visant à stimuler la créativité des enfants afin de canaliser leurs émotions négatives. Sur les tentes du camp d'Essyan, qui abrite 14 000 individus, des jeunes ont peint le futur qu'ils voient en rêve – des sourires, des téléphones portables, des étoiles ou encore deux écoliers heureux. Il y a aussi des dessins qui rappellent l'effroi, comme celui d'un garçon donnant son manteau à une fille qui grelotte, une référence claire à l'hiver qui a suivi la fuite de Sinjar.

Plus de 15 000 bébés sont nés dans les camps yézidis depuis le début des massacres. En 2014, mon guide irakien Bagir pensait que tout était perdu. Aujourd'hui, il fait ce constat: «Daech meurt, et nous vivons.» |

** David Cornut, responsable de campagnes à Amnesty International Suisse, s'est rendu en mission en Irak. Il a également organisé une campagne en faveur des femmes yézidiées.*

*** Les prénoms des survivantes ont été modifiés pour préserver leur anonymat.*



David Cornut recueille le témoignage de Norah, relâchée par l'EI en janvier 2017.

La famille contre l'embrigadement

Spécialiste des thérapies familiales, Serge Hefez tient une consultation pour les mineur·e·s radicalisé·e·s. Il décrypte les rouages qui conduisent à leur embrigadement par le groupe armé État islamique (EI), et propose des pistes pour y mettre fin. *Propos recueillis par Aurélie Carton**

▷ **AMNESTY: Observez-vous des points communs chez les jeunes que vous recevez en consultation ?**

◁ **Serge Hefez:** Ce qui nous a surpris au début, c'est la variété des profils de ces mineurs, de leurs motivations, de leur relation avec la croyance. Nous recevons beaucoup de filles mais c'est un biais de recrutement. Les familles se mobilisent davantage autour des filles que des garçons, parce que leur conversion est plus visible. Une adolescente qui porte le niqab du jour au lendemain dans une famille athée, catholique, juive ou musulmane peu pratiquante, évidemment, ça interpelle. Pour les adolescents qui ont un passé un peu marginal, voire délinquant, les parents sont presque rassurés, dans un premier temps, de voir leur fils se ranger des voitures! Ils ne fument plus de shit, ne sortent plus avec les copains, font moins de bêtises. La famille commence à s'inquiéter quand le même est déjà parti en Syrie ou sur le point de partir. Le seul vrai point commun de ceux que nous recevons est leur jeunesse, ce moment de l'adolescence qui questionne les choses de la vie avec exigence et intransigeance.

▷ **Comment entrez-vous en contact avec ces jeunes « radicalisé·e·s » ?**

◁ Ce sont surtout des familles désespérées par le comportement de leur adolescent qui appellent le numéro vert mis en place par le gouvernement. Ensuite, la préfecture les met en contact avec notre service de pédopsychiatrie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris. Notre équipe utilise le levier familial pour faire venir

ces jeunes qui ont entre 13 et 20 ans et ne sont pas poursuivis en justice. Comme pour d'autres problématiques d'adolescents (anorexie, tentative de suicide, toxicomanie...), nous utilisons la mobilisation familiale pour les faire adhérer à un dispositif de prise en charge. Il ne s'agit pas simplement des parents, mais des frères et sœurs, d'autres conjoints si c'est une famille recomposée, des grands-parents... Nous avons suivi environ 25 familles de jeunes radicalisés, sachant que « radicalisé » ne signifie pas « djihadisé ». Simplement, il n'est pas toujours facile de faire la différence entre une conversion religieuse intégriste et une adhésion plus avancée à l'EI. C'est d'ailleurs ce qui nous est demandé: faire la part des choses entre ce qui relève de leur conscience personnelle et ce qui relève d'un vrai danger pour eux comme pour la société.

▷ **Concernant les adolescentes, quelle est la spécificité de leur embrigadement ?**

◁ Chez beaucoup de jeunes filles radicalisées, on observe des antécédents d'abus sexuels. Ce n'est pas simplement caractéristique de ces filles qui se radicalisent. Parmi les adolescentes ayant des problèmes psychiatriques de troubles alimentaires, d'automutilations, de tentatives de suicide, etc., la proportion de celles qui ont subi des abus sexuels est importante. D'après mes observations cliniques, le port du voile présente des analogies avec le comportement anorexique qui touche aussi beaucoup de

jeunes filles. On retrouve cette problématique de l'accès au corps sexué. J'ai été frappé de voir des adolescentes fétichiser le niqab au-delà du sens religieux qu'il revêt. Même quand elles étaient désembrigadées, il leur était difficile de se séparer de ce niqab qui constituait une enveloppe protectrice, leur permettant de mettre de côté la question du corps sexué, érotique, visible dans l'espace public. Je me souviens d'une fille portant le niqab qui me disait qu'à l'arrêt de bus, des garçons venaient la saluer et même demander sa main, alors qu'auparavant, habillée en jupe ou en jean, ils lui tenaient des propos salaces. Ce vêtement leur donne une autre vision d'elles-mêmes, un peu virginale. Par ailleurs, ces filles converties sont souvent en lien avec des rabatteurs qui leur présentent un fiancé réel ou imaginaire, en tout cas virtuel. Cet homme les inonde de messages, de SMS d'amour, en leur disant qu'elles sont belles, formidables, qu'ils vont les épouser, etc. Et leur estime de soi se trouve ainsi incroyablement stimulée.

▷ **Comment expliquer l'attraction des jeunes pour une organisation comme l'EI qui s'enorgueillit de décapiter des hommes et des femmes ?**

◁ De multiples facteurs s'agrègent les uns aux autres pour conduire à cette adhésion. Vous avez des jeunes exclus, de deuxième ou troisième génération d'immigration d'Afrique du Nord, qui ont le sentiment d'être dans des positions d'exclusion sociale extrême, et savent que leurs chances d'intégration



© Amnesty International

Actes de vandalisme de l'EI après la prise de la ville de Tikrit en Iraq. De multiples facteurs, dont l'exclusion sociale, expliquent l'adhésion à une organisation qui s'enorgueillit de décapiter des hommes et des femmes.

sont bien moindres que celles des autres. Ils reprennent à leur compte la blessure post-coloniale, détestent la France et trouvent un idéal vengeur conjugué à une vision de l'islam conquérant, qui va restaurer leur narcissisme blessé. D'autres veulent s'engager au service d'une cause transcendante, plus valorisante que la société, qu'ils trouvent très mercantile. Et puis il y a les motifs plus personnels, des jeunes un peu perdus, en quête de sens, d'appartenance. Et nous observons que cet embrigadement relationnel est beaucoup plus important que l'embrigadement idéologique.

▷ **Comment expliquez-vous la force de cet embrigadement relationnel ?**

◁ Beaucoup de jeunes que l'on reçoit connaissent déjà des mécanismes d'emprise au sein de leur famille. Il peut s'agir d'une rupture orageuse entre les parents où l'ado est pris dans un conflit de loyauté

incessant dont il ne peut pas sortir. Ou des parents traumatisés par un deuil qui captent inconsciemment l'enfant et ne peuvent le laisser s'autonomiser ni se développer harmonieusement. Cette question de l'emprise figure au premier plan dans leur radicalisation, comme lorsque les jeunes s'engagent dans une secte. Pour s'arracher à une appartenance familiale trop contraignante et trop forte, l'adolescent semble adhérer à une autre appartenance, qui lui est familière, tout en lui permettant de se séparer de sa famille. Je pense à une jeune fille, embrigadée, la seule d'un réseau qui a pu échapper à la prison. Avec l'Aide sociale à l'enfance (ASE), nous avons réussi à lui trouver une structure loin de Paris, en Ardèche, où elle pouvait poursuivre sa scolarité. Au bout d'un an, elle continue à venir à Paris pour la prise en charge familiale mais elle est critique à l'égard de son embrigadement idéologique. En revanche, son attache-

ment au groupe est tellement fort qu'elle ne supporte pas l'idée que ses copines soient en prison et pas elle. Cette culpabilité l'empêche de s'en sortir. Il est plus difficile de détricoter les liens relationnels que le lien idéologique. D'autant que l'État islamique en difficulté ne s'adresse plus tout à fait aux mêmes jeunes, son attrait idéologique est amoindri.

▷ **D'où vient la défiance généralisée des radicalisé-e-s, une sorte de paranoïa, alors qu'au contraire ces jeunes accordent une foi aveugle aux théories complotistes ?**

◁ L'un va avec l'autre. C'est la méfiance qui amène aux théories du complot et c'est le fait d'adhérer à une vision complotiste qui permet de sortir de la méfiance. Le discours d'embrigadement djihadiste a réponse à tout, notamment aux diverses interrogations que le jeune peut avoir sur les maux de la planète. Si vous cliquez « danger de l'huile de palme » sur internet à propos du Nutella, en trois clics vous arrivez à l'État islamique. Ainsi, à partir d'une préoccupation écologique, on arrive aux multinationales cherchant à empoisonner la planète, à abuser des gens, puis au conflit américano-judéo-maçonnique cherchant à gouverner le monde... On est dans cette vision totalisante des méchants contre les gentils, de la lutte des justes contre les pervers : la voie royale vers la pureté de cet islam salafiste. Le jeune doit alors se méfier de tout le monde, y compris de sa famille qui reste, selon lui, aveugle à la vérité du monde. Ce sont des paliers vite franchis pour un adolescent en situation d'angoisse et d'interrogations personnelles.

▷ **Vous établissez un lien entre l'érosion des rituels dans nos sociétés occidentales et la radicalisation...**

◁ Je pense à tous les rituels sociaux comme le bac ou le service militaire, mais aussi religieux, tels que la messe, les communions, le mariage. Ils



Pour déradicaliser les jeunes embrigadé-e-s par l'EI, le psychiatre français Serge Hefez insiste sur la collaboration de différents acteurs : aide sociale à l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse et famille.

marquent l'appartenance au tissu social. L'éducation d'un jeune consistait ainsi à l'affilier à un ensemble de règles et de normes communes de la société. L'individualisation – sur laquelle je ne jette pas la pierre – présente des facettes plus complexes. Les jeunes sont confrontés à leurs propres choix, à leurs décisions, à leurs désirs. Sur ce chemin, ils sont moins affiliés, moins accompagnés. On insiste sur l'épanouissement : choisis ton métier, ton existence, ta foi, épanouis-toi ! Mais beaucoup se retrouvent alors devant un vide existentiel. Par conséquent, ce qui les hameçonne dans l'embrigadement idéologique, c'est le cadre : faire sa prière cinq fois par jour, faire attention aux aliments que l'on mange. Je me souviens d'une jeune fille, mariée virtuellement en Syrie, qui recevait de son prince

barbu une trentaine de SMS par jour, la plupart sous forme d'interdits : « ne regarde pas un homme dans les yeux », « n'oublie pas de mettre des gants », « si tu serres la main d'un homme tu es une putain »... Cette fille avait eu une adolescence précoce, très marginale, avec des expériences sexuelles multiples, prise de drogues, etc. Et tout d'un coup, quelque chose bornait et organisait son existence. De toute évidence, ça la soulageait.

▷ Comment travaillez-vous avec ces jeunes ?

◁ Mon outil privilégié en tant que psychiatre, c'est la famille. Lors des consultations, le jeune se retrouve immergé émotionnellement dans un milieu familial dont il a cherché inconsciemment à s'arracher. Ce n'est pas un monde de bisounours, on se retrouve face à une grande violence relationnelle. Mais travailler ensemble sur les liens, l'histoire, la transmission des traumatismes à l'intérieur de la famille, permet de se réaffilier pour se désaffilier plus normalement. Renouer avec ses frères et sœurs

– avec ce que ça sous-tend de rivalité – contribue à un retour à la vie, aux sensations normales de l'existence. On a vu des adolescents comme anesthésiés au premier entretien. Je pense à ce jeune radicalisé, au centre d'une rivalité entre deux clans familiaux, style Montaigu et Capulet. Au fil des séances, il a retrouvé le conflit avec son père, la relation forte avec sa sœur. C'était comme s'il se remettait émotionnellement en vie. Par la suite, ce jeune homme a été pris en charge par un organisme pour faire de l'humanitaire à Madagascar et s'est mis à écrire des lettres très émouvantes, critiques de son parcours. On va se revoir, rien n'est gagné, mais vu le chemin parcouru, je suis confiant. |

* Journaliste à La Chronique, le magazine d'Amnesty France.

À lire

Je rêvais d'un autre monde. L'adolescence sous l'emprise de Daesh, Dounia Bouzar et Serge Hefez, Éditions Stock, 2017, 250 p.

Un processus non linéaire

Elle est docteure en anthropologie, spécialiste du fait religieux ; il est psychiatre, psychanalyste, spécialiste des adolescent-e-s. Dounia Bouzar, qui a créé en 2014 le Centre de prévention des dérives sectaires liées à l'islam (CPDSI), et Serge Hefez, responsable de l'unité de thérapie familiale du service de pédopsychiatrie à la Pitié-Salpêtrière, ont écrit à quatre mains *Je rêvais d'un autre monde*. Ils racontent leur expérience respective d'intervenant-e-s mandaté-e-s par les autorités pour « désembriquer » des jeunes séduit-e-s par les sirènes de Daech. Serge Hefez préfère utiliser l'image du désembriquement à celle de déradicalisation qui signifie « enlever la racine ». Or comme le souligne le psychiatre, « il s'agit au contraire de retrouver les racines pour qu'elles puissent à nouveau être irriguées par la vie ».

En réponse aux attaques fustigeant les expériences françaises de déradicalisation, le psychiatre rappelle qu'il s'agit d'un processus non linéaire s'inscrivant dans la durée. « Chacun fait ce qu'il peut à son niveau ; au mieux, on obtient de petits résultats, on doit aussi faire face à des échecs », reconnaît-il. Ce phénomène d'embrigadement, dont on peine à cerner les contours, touche près de 2000 mineur-e-s signalé-e-s en France. Pour en venir à bout, le psychiatre insiste sur la collaboration de différents acteurs à plusieurs niveaux : aide sociale à l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse... Et de conclure avec humour : « Il ne faut pas utiliser un seul tournevis mais une boîte à outils. »

L'Afghanistan au féminin

Armée de son appareil photo, Farzana Wahidy documente le quotidien des femmes afghanes dans un pays rongé par la guerre. Par ses clichés, elle dévoile des aspects peu connus d'une société gouvernée par le masculin et les règles du patriarcat. Par Julie Jeannet

Farzana Wahidy est une boule d'énergie. Elle décrit son parcours de vie dans un flux de paroles rapide, comme si le temps lui était compté. Malgré ses gestes précipités, son regard est fier et son enthousiasme contagieux. Le qualificatif de battante est un euphémisme pour cette jeune femme de 33 ans. En 2012, elle faisait partie des 100 femmes les plus influentes d'Afghanistan, selon le groupe de presse Moby. Par le biais de la photographie, elle cherche à redonner une voix aux femmes et filles afghanes qu'elle considère trop souvent représentées comme fragiles, victimes et impuissantes.

Grandir avec les talibans | À l'instar de ses amis photographes, Farzana revient de loin. Originaire de Kandahar, elle déménage à 6 ans dans la capitale afghane et grandit en pleine guerre civile. Elle n'a que 12 ans lorsque les talibans prennent le pouvoir et interdisent aux filles d'aller à l'école. L'extrémisme religieux ne vient pourtant pas à bout de son goût d'apprendre. La fillette se met à fréquenter une école clandestine, dans un petit appartement de Kaboul aménagé en salle de classe. « Cette terrible période de l'histoire m'a beaucoup marquée. À l'âge de 13 ans,



© AP Photo/Farzana Wahidy

j'ai été battue dans la rue parce qu'un jour je ne portais pas la burqa. Tant de choses m'ont été enlevées. Ce régime a changé la vie de toutes les filles de ma génération», explique-t-elle, un sanglot dans la voix.

À la chute du régime en 2001, l'adolescente a 17 ans et peut enfin s'inscrire au lycée. La photographie est pour elle une révélation. «J'en suis littéralement tombée amoureuse. C'était un formidable moyen de m'exprimer et de raconter des histoires dans une langue universelle», raconte-t-elle en jouant avec une longue mèche de cheveux ondulés. La future reporter s'inscrit ensuite à l'Institut de photojournalisme d'Afghanistan (AINA) et rejoint la première volée de nouveaux photographes, après des années d'interdiction du médium par les talibans. À 20 ans, elle est engagée par l'Agence France Presse (AFP) et devient ainsi la première photographe afghane à travailler pour une agence internationale. Elle rencontre ensuite le photographe Massoud Hossaini qui deviendra son mari, et complète ses études au Canada.

Sujets sensibles et risqués | Si l'enfance de Farzana a forgé son destin, la photographie lui a donné une mission : raconter la vie des Afghanes. «La plupart des informations sur les femmes de mon pays publiées à l'étranger sont soit produites par des étrangers soit par des hommes afghans. Je crois qu'il est extrêmement important que les histoires des Afghanes soient racontées par des femmes qui viennent de la même culture.» La photographe pointe son objectif sur des sujets sensibles, tabous et souvent risqués. La proximité de la photojournaliste avec ses sujets lui permet d'aborder leur intimité, un thème auquel les hommes et les femmes étrangères n'ont pas accès. Pendant plusieurs années, elle photographie

les victimes d'immolation par le feu. «Les hommes sont très réticents à ce qu'on photographie leurs épouses. Dans notre communauté, les femmes ne doivent pas être vues. On m'a demandé à de multiples reprises de retirer l'image d'une femme seins nus à la peau brûlée. J'ai refusé. Je pourrais finir en prison, mais c'est une réalité à laquelle j'ai assisté. Cette femme a accepté que je prenne cette photo, je n'ai pas le droit de la retirer.»

Héroïnes afghanes | Farzana ne se borne pas à dénoncer la violence dont ses compatriotes sont victimes, elle veut aussi transmettre leur courage et leur détermination. «Après avoir voyagé au Canada, aux États-Unis et en Europe, j'ai réalisé que quelque chose clochait. La plupart des photos ne documentaient qu'un seul aspect de la vie des Afghanes : leurs problèmes.» De retour au pays, la photographe est inspirée par un petit groupe de femmes de sa génération, décidées à rompre avec le passé et à faire leurs propres choix. «La plupart des Afghanes sont perçues comme des victimes, mais petit à petit, elles font évoluer les choses. Ce sont pour moi de véritables héroïnes et c'est ainsi que je veux les représenter», lâche-t-elle, une étincelle dans son regard marron. En 2015, elle prend une série de photos de militantes portant le cercueil de Fakhounda, une jeune femme de 27 ans accusée d'avoir brûlé un coran et battue à mort par des hommes de sa

«Je dois produire des photos très fortes afin d'être une voix pour toutes les femmes afghanes qui ne peuvent pas crier.»

communauté. «Ces femmes ont véritablement brisé un tabou, en portant un cercueil pour la première fois en Afghanistan. C'était leur manière à elles de se battre pour changer l'Histoire. Elles m'ont donné de l'espoir et j'ai vraiment senti l'urgence de mon travail.»

La censure gagne du terrain | Farzana Wahidy, Massoud Hossaini et deux de leurs amis photographes ont fait l'objet d'un documentaire américain intitulé *Frame by Frame* retraçant la fulgurante révolution photographique afghane de ces dix dernières années. Pourtant, depuis le retrait des forces américaines, le retour des talibans et la présence du groupe armé État islamique sur le territoire, les médias sont redevenus l'objet de menaces et la censure gagne du terrain. Les années 2016 et 2017 ont été particulièrement meurtrières pour les reporters afghan·e·s. En janvier 2016, sept employé·e·s de la chaîne de télévision Tolo TV ont été tué·e·s dans une attaque suicide à Kaboul. En novembre 2016, un reporter de la chaîne de télévision Ariana News a été tué dans l'explosion d'une bombe dans le sud de la province de Helmand. Puis, en mai dernier, quatre collaborateurs et collaboratrices de la radio et télévision nationale afghane (RTA) ont été tué·e·s dans une attaque du groupe armé État islamique à Jalalabad.

Si le travail de journalisme redevient de plus en plus dangereux, il est encore plus délicat de l'exercer lorsqu'on est une femme. «J'ai été plusieurs fois menacée, je fais mon métier, mais la situation empire de jour en jour. Parfois je me dis : et si je meurs, le jeu en vaut-il la chandelle ? Puis je me raisonne en me disant que je suis une des seules à pouvoir faire ce travail, je dois le faire pour mon pays.» Farzana

et son mari Massoud sont déterminés à empêcher que leur pays ne soit englouti

par un black-out médiatique, comme c'était le cas sous le régime des talibans. «Nous devons nous battre pour que l'Afghanistan ne retombe pas dans l'oubli. Je dois produire des photos très fortes afin d'être une voix pour toutes les femmes afghanes qui ne peuvent pas crier.» |

◀ **La photojournaliste afghane Farzana Wahidy** ne se borne pas à dénoncer la violence dont ses compatriotes sont victimes, elle veut aussi transmettre leur courage et leur détermination.

AMNESTY-BOUTIQUE

Nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

**D'AUTRES PRODUITS ATTRAYANTS
PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS
SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE
SHOP.AMNESTY.CH**



NOUVEAU! CADDIE AMNESTY DE LUXE

Armature robuste en acier chromé, articulations métalliques solides, 103 cm de haut, roues silencieuses à faible friction de 19 cm de diamètre, maniable avec sa voie de 40 cm, et pliable en deux endroits. Supporte des charges jusqu'à 40 kg, corps en bâche de camion très robuste, étanche et indéchirable.

Art. 2300.036.F / Fr. 160.–

CARAFE À EAU

La carafe est fabriquée à partir de bouteilles recyclées, 0,7 l.

Art. 2300.033 / Fr. 30.–



SAC DE GYMNASTIQUE

100% coton avec poche intérieure à fermeture éclair.

Art. 2200.086 / Fr. 19.50



COUTEAU DE POCHE VICTORINOX

Huntsman Lite

Avec 21 fonctions

Art. 2200.085.H / Fr. 63.–



Sportsman

Avec 13 fonctions

Art. 2300.037.S / Fr. 19.–

PARAPLUIE

Tige acier avec double automatisme, diamètre ouvert: 97 cm.

Art. 2300.032 / Fr. 25.–



JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS

| Quantité | Nom de l'article | Taille | Art. N° | Prix |
|----------|------------------|--------|---------|------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Nom: _____ Rue: _____

Lieu: _____ E-mail: _____

Tél.: _____ Signature: _____

Numéro de membre / client (si connu): _____

Les membres de la Section suisse d'Amnesty International bénéficient de 10% de rabais sur les publications et les articles de la boutique, à l'exception des bougies.

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne ou commandez sur notre boutique en ligne: shop.amnesty.ch

Droits humains en turbulence

La montée des populismes fait planer de graves menaces sur les institutions garantes des droits humains. Tawanda Mutasah, directeur Droit et politiques à Amnesty International, passe en revue les tumultes qui secouent les instances onusiennes et esquisse des stratégies pour y faire face. Propos recueillis par Julie Jeannet

▷ **AMNESTY:** Aujourd'hui, le respect des droits humains décline. Quels sont les grands défis qui attendent Amnesty International?

◁ **Tawanda Mutasah:** Le monde est en mutation, et l'un des changements les plus évidents est certainement l'émergence de politiques de diabolisation, basées sur la peur, la division et la haine. C'est un immense défi pour notre organisation, car les institutions qui défendent le droit international sont contestées. L'échec du Sommet des Nations unies sur les réfugiés et les migrants est emblématique de cette situation. La hausse du nombre d'attaques contre les défenseurs des droits humains reflète également une grande fracture dans la solidarité que les sociétés leur portent, et une détérioration des mécanismes de défense des droits humains.

▷ **Les Nations unies semblent souffrir de ce ralentissement. Le fait que l'Arabie saoudite ait été réélue membre du Conseil des droits de l'homme a beaucoup choqué. Le pays est pourtant loin d'être un exemple, notamment en ce**

qui concerne les droits des femmes ou le recours à la peine de mort.

◁ Absolument! La résolution 60/251 stipule que les 47 États qui siègent au Conseil des droits de l'homme doivent être exemplaires dans leur respect des droits humains. C'est pourquoi Amnesty a appelé l'Assemblée générale des Nations unies à suspendre ce pays du Conseil des droits de l'homme.

▷ **D'autres États violent les droits humains, pourquoi suspendre l'Arabie saoudite et pas les autres ?**

◁ L'Arabie saoudite procède à des violations systématiques et flagrantes des droits humains. Nos rapports ont démontré qu'au Yémen, la coalition militaire menée par l'Arabie saoudite a utilisé des bombes à sous-munitions, interdites par le droit international. Elle a également eu recours aux bombardements aériens de manière disproportionnée, ne faisant pas suffisamment la distinction entre civils et militaires. Plus grave encore, le roi saoudien a usé de sa position au Conseil des droits de l'homme pour bloquer les enquêtes sur les crimes commis au Yémen. Cet élément a été déterminant.

▷ **La Chine et la Russie mettent systématiquement leur veto aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU dans le conflit syrien. Ce droit de veto doit-il être suspendu ?**

◁ Oui. Amnesty demande une réforme de ce droit. Quels intérêts stratégiques sécuritaires ou quelles excuses peuvent justi-

fier un tel veto? Faire usage de ce droit pour bloquer toute action qui pourrait mettre un terme à des crimes de guerre, à des crimes contre l'humanité, à un génocide, est une position inconsciente, cruelle et cynique face à la vie humaine. L'Assemblée générale de l'ONU a voté en décembre dernier l'établissement d'un mécanisme indépendant d'investigation et de poursuite pour les crimes commis en Syrie. Malheureusement, ce mécanisme rencontre des problèmes de financement.

▷ **Quelle stratégie adopter contre le populisme? Faut-il pointer du doigt les personnalités qui menacent ouvertement les droits humains ?**

◁ Afin de rester crédibles, nous devons faire très attention à ne pas désigner certains politiciens comme « a priori inacceptables ». En revanche, lorsqu'une personne fait usage d'une rhétorique haineuse ou discriminatoire, nous nous devons de la condamner.

▷ **Amnesty ne devrait-elle pas adopter des arguments plus émotionnels pour contrer les rhétoriques discriminatoires ?**

◁ Notre langage ne doit pas forcément se baser sur l'émotion, mais il doit être accessible à tous. Nous devons veiller à ne pas être trop élitistes, technicistes ou éloignés de la réalité des gens. Nous devons trouver les moyens de parler à tous des droits fondamentaux que nous défendons. |



« Nous devons trouver les moyens de parler à tous des droits fondamentaux que nous défendons », selon **Tawanda Mutasah**, directeur Droit et politiques à Amnesty International.

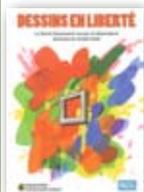
Couvertures

50 pinceaux contre les carcans

Issu-e-s de 32 pays, 50 dessinateurs et dessinatrices de presse nous rappellent de leur stylo grinçant voire mordant que, de la Thaïlande à l'Afrique du Sud, la liberté d'expression est universelle, de même que l'humour. Catalogue de l'exposition éponyme, *Dessins en liberté* compile leurs œuvres dans une mise en pages aérée.

Agréable à feuilleter, l'ouvrage offre une bouffée de rire, souvent jaune, avec une pensée pour celles et ceux réprimé-e-s ou exilé-e-s à cause de leurs caricatures. Seul regret : la piètre proportion de dessinatrices – cinq sur 50 – pour un opus qui consacre pourtant un chapitre au féminisme.

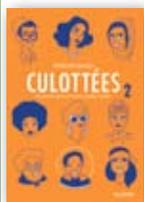
On peut aussi s'étonner qu'un chapitre entier soit consacré à la France aux côtés de thèmes comme le racisme, l'écologie ou la corruption, d'autant plus que la démarche se veut internationale. CGJ



Dessins en liberté. La liberté d'expression vue par 50 dessinateurs de presse du monde entier, Courrier international et Institut français, 2017, 148 p.

Refus de la fatalité

Dans le tome 1 de *Culottées*, la dessinatrice Pénélope Bagieu dresse le portrait de femmes dans l'ensemble connues et au parcours plutôt convenu et linéaire. Dans le tome 2, elle a choisi des personnalités aux lignes de vie plus originales, parfois en dents de scie, qui tantôt se perdent, tantôt se découvrent ou se révèlent sur le tard. Malgré leurs failles, leurs fragilités et leurs échecs, elles ont toutes en commun de ne jamais renoncer à avancer et à grandir. Des femmes qui nous ressemblent et font écho à nos propres vies ! Des femmes dont l'histoire nous stimule et nous encourage. Chaque récit est basé sur des faits réels et documentés. Le



tout est narré avec beaucoup d'humour et un irrésistible sens de la dérision. NB

Culottées. Des femmes qui ne font que ce qu'elles veulent, tome 2, Pénélope Bagieu, Gallimard Bande Dessinée, 2017, 163 p.

Melilla la caméra au poing

Face à Melilla, ce petit coin d'Espagne enclavé sur le territoire marocain, Abou, Mustapha et tant d'autres campent dans l'espoir de franchir un jour les barbelés qui les séparent de la forteresse Europe. Par Camille Grandjean-Jornod

Les réalisateurs Moritz Siebert et Estephan Wagner voulaient «leur donner une chance de nous parler». Ils ont donc confié une caméra de poche à Abou Bakar Sidibé, qui vivait sur le mont Gourougou depuis quinze mois et ne comptait plus ses tentatives de sauter la barrière. Un choix avisé, tant le résultat révèle un vrai talent de narration chez le Malien.

Abou filme la barrière, et la barrière le filme. De temps en temps, il tente de la franchir, et la caméra le suit, tressautant au rythme de sa course et emportant le spectateur dans la tension de l'instant. Entre deux tentatives de passer dans l'enclave espagnole, la vie quotidienne reprend ses droits. La douche, avec un jerrycan et un buisson comme rideau. La nourriture, achetée à l'épicerie de fortune créée avec deux cartons, ou récupérée dans les poubelles. Les arbres comme penderie, les chiens et les ânes comme compagnons, et les «lois du Gourougou», édictées par les migrant-e-s, qu'aucun-e ne doit ignorer. Sans oublier les moments de détente, quand un téléphone portable est transformé en *sound system* ou qu'un match de foot s'organise. Régulièrement, la caméra replonge sur la ville qui s'étend en contrebas. «Chaque jour, je vois mon futur en face de moi, mais je n'arrive pas à l'attraper», nous dit Abou en voix off.

Le film nous plonge dans les rêves et les cauchemars, les espoirs et les peurs de ces migrant-e-s repoussé-e-s aux frontières de l'Europe. Certaines scènes prennent aux tripes, quand il s'agit d'an-

noncer la mort d'un ami à son père, ou de découvrir leur camp calciné après une descente de police. Mais la gravité du sujet n'empêche pas des moments de poésie et même d'humour, comme la jubilante parodie de reportage sportif autour du match «Côte d'Ivoire – Mali» joué par les migrants.

Un documentaire hors du commun et maintes fois primé, qui donne la parole et la caméra au premier concerné, sans faire intervenir de commentaire externe. Alors certes, l'image tremble par moments, hésite sur l'un ou l'autre cadrage au début. Mais, au fil des scènes et des semaines, le cinéaste prend de l'assurance, trouve son rythme et livre des images d'une grande qualité tant esthétique que documentaire. «Je sens que j'existe car je filme», confie Abou Bakar Sidibé. Et son film donne une voix et un visage à ses camarades trop souvent réduit-e-s à des statistiques. I



Les Sauteurs, Moritz Siebert, Estephan Wagner et Abou Bakar Sidibé, 2016, 80 minutes.

En projection à Lausanne, le 19 août à 18 h au Casino de Montbenon, dans le cadre du Festival Cinémas d'Afrique.

Trois portes sur le néant syrien

«J'existe dans le monde réel, mais alors que je l'écris, je disparaissais peu à peu.» Figure de l'opposition syrienne, la journaliste et auteure Samar Yazbek a fui sa patrie en juillet 2011, après un séjour dans les geôles du régime. Exilée à Paris, elle ne peut se résoudre à abandonner son peuple et son combat pour la liberté. Elle retourne clandestinement en Syrie à trois reprises en 2012 et 2013. À chaque fois qu'elle se glisse sous les barbelés pour retrouver les siens, Samar s'enfonce un peu plus dans l'horreur. Les ruines gagnent du terrain, les barils d'explosifs largués par hélicoptère se substituent aux missiles, et les cadavres s'entassent.

Les portes du néant est le récit de ses retours en Syrie. Il livre un témoignage

crucial pour comprendre l'abîme dans lequel le pays se trouve aujourd'hui. Lors de son premier séjour, l'intellectuelle parcourt la région d'Idlib, les innombrables barrages de l'Armée syrienne libre et les routes bordées d'oliviers. En février 2013, les islamistes radicaux que Bachar a libérés de la prison par centaines ont formé des groupes armés, dont l'influent Front al-Nosra, ensuite rejoint par Daech.

Entre deux explosions et les descriptions de corps d'enfants mutilés, Samar Yazbek brosse le portrait d'une «révolution volée» au peuple syrien par les extrémistes financés par les pays du Golfe. Les nombreux entretiens qu'elle mène permettent de comprendre la dimension religieuse de ce conflit qui oppose les alaouites, noyau du clan Assad, soutenus

par l'Iran chiite, aux radicaux takfiris de l'islam sunnite. Un récit exceptionnel sur l'une des plus grandes tragédies de notre siècle, une narration d'autant plus bouleversante qu'elle fait écho avec la douleur d'une femme condamnée à l'exil, et déterminée à risquer sa vie pour porter la voix des autres. |

Julie Jeannet



Les portes du néant, Samar Yazbek, Éditions Stock, 2016, 344 p.

De rêves et de papiers

Rozenn Le Berre a travaillé pendant un an et demi comme éducatrice dans un foyer d'accueil pour les jeunes exilé-e-s en France. Elle a décidé d'écrire leurs histoires. Son livre, touchant et bouleversant, retranscrit la dure réalité des parcours migratoires tout en pointant du doigt l'absurdité du système administratif.

Rencontre avec Moussa, Ali, Ibrahima, Adama et Souley. Des jeunes gens qui ont fui leur pays et qui, arrivés en France, doivent prouver qu'ils sont mineurs. Ces jeunes défilent dans le bureau de Rozenn Le Berre dans l'espoir d'obtenir le statut de mineur-e non accompagné-e leur garantissant hébergement et scolarité. La jeune éducatrice écoute, questionne, tente de définir l'âge de celles et ceux qui viennent de passer des mois, voire des années à traverser l'enfer.

De rêves et de papiers est un récit à deux voix. Celle de Rozenn Le Berre, qui témoigne de son expérience depuis son bureau, des moments éprouvants qu'elle vit, de son sentiment de culpabilité et de ses tourments. La seconde voix est celle de Souley, un jeune Malien qui a décidé de faire le voyage et qui doit arriver en France avant ses 18 ans. Souley retrace la terrible réalité d'un parcours migratoire marqué par la violence, la peur, l'injustice, mais aussi l'amitié et la force de vivre.

Ces deux voix permettent de se faire une idée des dysfonctionnements administratifs et de réaliser les difficultés des professionnel-le-s qui les accompagnent. L'auteure a décidé de raconter pour montrer. De raconter pour que les lecteurs et lectrices puissent comprendre un bout de

la vie de ces jeunes qui arrivent en France rempli-e-s d'espoir.

Des témoignages qui bouleversent dès les premières lignes tant les mots sont bien choisis, tant la force de ces jeunes est bien communiquée. Des jeunes filles et garçons qui ont vécu l'enfer et qui parviendront petit à petit à se reconstruire. À vivre au lieu de survivre. |

Amandine Thévenon



De rêves et de papiers. 547 jours avec les mineurs isolés étrangers, Rozenn Le Berre, Éditions La Découverte, 2017, 200 p.



Hani
Hani Abbas
© Hani Abbas

Sur les traces de la « guerre cachée »

Né au Cameroun, Max Lobe vit en Suisse depuis ses 18 ans. Dans *Confidences*, son troisième roman, il part en quête de l'histoire du pays de son enfance. En ligne de mire, les années noires de la guerre d'indépendance, souvent passées sous silence. Interview. Propos recueillis par Camille Grandjean-Jornod

▷ **AMNESTY** : Pourquoi cette envie de retourner au Cameroun, dix ans après votre départ ?

◁ **Max Lobe** : J'avais le désir de savoir qui j'étais, de comprendre ce pays-là. Une conférence sur le livre *Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique (1948-1971)* a suscité en moi un désir de comprendre, mais surtout une sorte de honte, de n'avoir pas cherché moi-même à savoir. Comment avais-je pu m'attacher tellement à un autre pays que le mien, être plus au fait de ce qui se passe en Suisse, et même en France où je n'ai jamais vécu, qu'au Cameroun ? J'avais une dette intellectuelle envers ce pays, le besoin de chercher ce qui s'y est réellement passé. Et c'est relativement facile car c'est récent, il y a encore des rescapés.

▷ **Vous évoquez pourtant une certaine omerta autour de la guerre d'indépendance. Une rescapée s'insurge même quand vous l'interrogez...**

◁ Il y a quand même des travaux – à l'étranger surtout. Après, le silence, c'est important : quand on a vécu une histoire comme celle-là, on ne parle pas toujours. Au début, je pensais « les politiques ont couvert », mais peut-être que les victimes elles-mêmes ont besoin d'un peu plus de temps. D'une part, à cause de la honte : elles auraient bien voulu raconter à leur descendance des histoires de force et de victoire, mais ça ne correspond pas à la réalité. D'autre part, le silence montre aussi la gravité des faits. C'est encore tout frais : les bourreaux sont encore là. On veut tourner la page. Sauf que les petits-enfants disent

un jour : revenons d'abord un peu sur ce qui s'est passé – et c'est ce que je fais.

▷ **Vous brisez un tabou ?**

◁ Je n'ai aucune prétention. Ce sont des choses qu'on connaît tous, mais dont on ne veut pas trop parler. Et politiquement, la France ne va pas se lever demain matin et faire ses excuses au Cameroun ! Je n'ai jamais cru que la littérature était là pour sauver le monde. Mais elle peut pousser la réflexion un peu plus loin.

Savoir ce qu'on commémore, ce qu'on met dans les livres d'école, ce sont des choix politiques. Les Camerounais pourraient écrire eux-mêmes leur histoire, sans attendre que d'autres le fassent pour eux.

▷ **C'est ce que vous faites avec *Confidences* ?**

◁ Je ne suis pas historien ! Je m'inspire de leur travail, mais à chacun son rôle. La guerre, pour le romancier, ce n'est pas 20 000 morts, c'est cette fille qui est partie chercher de l'eau et n'est pas rentrée, laissant sa mère pleurer. Mais des historiens m'ont dit : « Vous les romanciers, vous avez une façon de raconter l'histoire qui touche davantage que les livres d'histoire. » La transmission se fait car nous parlons de l'humain, des sentiments.

▷ **Pourquoi cette transmission est-elle importante ?**

◁ La réponse est simple : l'histoire risque de se répéter. Peut-être qu'elle se répète même déjà. Ou peut-être qu'elle n'a cessé de se répéter. Il y a des évolutions, mais ce qui n'a pas changé, c'est le rapport de

force. Au moins, que les nouvelles générations le sachent !

Je ne suis pas Mélenchon, je ne vais pas révolutionner quoi que ce soit. Comme on dit au Cameroun, « c'est comme ça, on va faire comment ? » Ce qui serait important, c'est si les politiciens pouvaient, partout, respecter un peu plus les peuples.

▷ **La prostitution, la guerre d'indépendance, bientôt Boko Haram : vous abordez des thèmes sensibles.**

◁ Je ne suis pas dans la dénonciation. L'écrivain n'est pas Amnesty International. Il peut s'indigner dans une interview, militer par ailleurs, mais le roman est une œuvre d'art avant tout. J'y mets simplement en jeu des personnages qui nous racontent notre société.

Un artiste doit être le témoin de son époque. J'écris pour raconter ce monde. Et je n'écris pas que le ciel est beau et les roses parfumées, car ce monde est d'une violence incroyable. Après, la question est : comment écrit-on ? On peut raconter une guerre en parlant de détonations et de cadavres, comme on peut raconter une guerre en parlant du gazouillis des oiseaux ou du foot des enfants. |



© Yvonne Bühler/Éditions Zoé

À lire
Confidences, Max Lobe, Éditions Zoé, 2016, 288 p.

Un roman à lire à haute voix, pour savourer une écriture haute en couleurs.



© Ambroise Héritier

« JE MANGE PAS AVEC LES DOIGTS »

« Le niveau de formation des populations somalienne et Érythréenne est inférieur à celui de la population suisse, et même de la population étrangère prise dans son ensemble. » J'ai lu cette phrase y a pas très longtemps sur internet, dans une étude de la Confédération. Je cherchais des informations sur les Érythréens en Suisse.

Mon père a quitté l'Érythrée quelques années avant l'indépendance, ma mère l'a suivi deux ans plus tard. Ils n'ont pas obtenu un vrai statut de réfugié, parce qu'à l'époque, la Suisse attendait de voir comment la guerre d'indépendance qui opposait mon pays à l'Éthiopie évoluait pour traiter les demandes. Mais étant donné la situation là-bas, ils n'ont pas non plus été renvoyés. Du classique, quoi. Du classique que plein de familles albanaises, kosovares, somaliennes ou éthiopiennes ont dû contourner pour vivre ici!

Moi, je suis né en Suisse. Trois ans après l'arrivée de mon père et une année après celle de ma mère. En Érythrée, mon père était infirmier, en Suisse, il travaillait au CHUV. Mais il n'était pas infirmier, ni même aide-soignant. Il nettoyait. C'est d'ailleurs toujours là qu'il travaille, au service de propreté et d'hygiène du centre hospi-

talier. Mais maintenant il forme les nouveaux employés. Ma mère disait toujours qu'il travaillait au CHUV, sans préciser ce qu'il faisait. Elle le disait d'une manière qui n'appelait aucune autre question. Comme mon père a tout de suite travaillé, il a appris plus vite le français que ma mère. Il a suivi des cours dans des associations et, surtout, il a parlé la langue avec ses collègues, des Portugais et des Espagnols, et quelques Français, des étrangers qui, parce qu'ils étaient moins étrangers que nous, avaient tout de suite de vrais permis. Il s'est intégré plus facilement, mon père, je crois. Il a d'ailleurs vite été un des piliers du Centre érythréen, donnant ses conseils aux nouveaux arrivants. Ma mère, elle, est restée en retrait. Sa priorité c'était nous, ma sœur et moi. Au début, elle travaillait juste à gauche à droite : des ménages chez des privés.

Elle ne parlait presque pas le français, ma mère, surtout pendant les premières années de notre scolarité. Pourtant, elle a tout fait pour qu'on réussisse. Pas une seule fois elle nous a amenés en retard à l'école. Elle était au taquet, comme on dit par ici. Elle a eu recours aux traducteurs scolaires pour les réunions importantes avec les enseignantes. Et elle hésitait jamais à venir plus tôt

le matin ou à la sortie des cours, pour que la maîtresse lui explique ce qu'elle-même n'avait pas compris.

– Je suis la mère de Yabet, disait-elle simplement de son sourire calme, en s'imposant au bureau de la maîtresse avec les passages des devoirs qu'elle devait se faire expliquer.

Elle téléchargeait les exemples d'examens importants des années précédentes pour que nous puissions nous entraîner, ma sœur et moi. Elle allait sonner à la porte de nos voisins suisses pour leur demander des explications. Elle s'organisait pour que notre père vérifie nos leçons de français : les lectures et les poésies, surtout. Mais ce qui nous a le plus aidés, ça a été sa volonté de nous mélanger avec nos camarades suisses, ou italiens ou portugais. Enfin, ceux qui réussissaient mieux que nous selon les études de la Confédération. Elle avait un vrai don pour ça. Elle respectait scrupuleusement les codes en vigueur dans la cour d'école, habits propres, récrés rigoureusement conformes, c'est-à-dire sans sucre, participation aux réunions et autres apéros scolaires, et tout le tralala.

Moi, j'ai appris le français dans la cour de mon immeuble, à Bellevaux, un quartier au nord de Lausanne, et à l'école. Je me souviens même plus l'avoir appris. Un jour, je parlais le français avec les enfants de mon quartier, et le tigrinya avec mes parents. Je n'avais pas d'accent, mais j'utilisais des expressions qui venaient de leur manière de parler. Pendant longtemps, j'ai par exemple dit « la madame », au lieu de Madame ou de la dame.

J'étais timide, et ce n'est qu'à 8 ans que j'ai eu mon premier vrai copain d'école, Jérôme. Il était grand et déjà large d'épaules, ses yeux bruns et chauds contrastaient avec la blondeur de ses cheveux. Il était volontiers bagarreur, mais seulement dans le jeu, dans le plaisir de mesurer sa force à d'autres. Il pouvait être très doux aussi, avec Alexandre qui était handicapé d'une jambe ou Noémie, sa meilleure copine. Et il aimait bien être avec moi. Oui, il adorait être avec moi, à la récré, à la gym, pendant les courses d'école, et il avait même décrété que j'étais son meilleur ami. Ma mère était contente d'apprendre que j'avais un vrai copain suisse, mon premier copain suisse. Et elle a tout de suite bien fait les choses. Lorsque la mère de Jérôme m'a invité pour la première fois à passer une nuit chez lui, la mienne a amené un beau gâteau aux carottes, et elle a invité toute la famille de mon ami à venir goûter des spécialités érythréennes lors de la fête de la communauté le dimanche suivant.

J'étais trop content d'aller chez Jérôme, mon premier vrai copain suisse, mais je n'ai pas osé parler à sa mère, ni à son père. Pourtant, ils m'ont posé plein de questions sur ce que j'aimais à l'école et dans la vie. Mais moi j'avais peur de répondre faux, de dire quelque chose qu'il ne fallait pas dire à des parents suisses, et qu'ensuite ils ne m'invitent plus à jouer avec Jérôme. Alors je ne faisais que sourire en baissant les épaules. J'ai parlé seulement avec Jérôme, quand on jouait seuls les deux dans sa chambre, lui et moi.

Lorsque Jérôme est venu avec sa famille à la fête de la communauté la semaine suivante, sur la pelouse de Vidy, j'étais heureux et inquiet en même temps. Ma mère n'a pas fait la maligne parce qu'elle amenait des Suisses tout blancs. Comme d'habitude, elle a partagé son temps avec les autres femmes érythréennes – je dis les femmes, parce que dans nos fêtes ça continue d'être comme ça, les femmes d'un côté, les hommes de l'autre. En même temps, elle a accueilli avec discrétion et chaleur mon ami et sa famille, veillant à ce qu'ils goûtent à tout et se mêlent aux Érythréens qui parlaient le mieux le français.

Ça me gênait pas que mon père fasse les nettoyages, vu que c'était jamais dit, ni que les femmes soient d'un côté et les hommes de l'autre. Ce qui me gênait, c'était que ma mère ne parle pas bien le français, et surtout, mais alors surtout, qu'on mange avec les doigts. Quand ma mère a amené l'injera à nos invités, cette galette qu'on utilise pour manger avec les doigts le ragoût de viande et de légumes, j'ai eu terriblement honte. Et lorsqu'elle m'a demandé si j'en voulais, j'ai dit bien fort :

– Non, je mange pas avec les doigts, je veux seulement de la viande grillée.

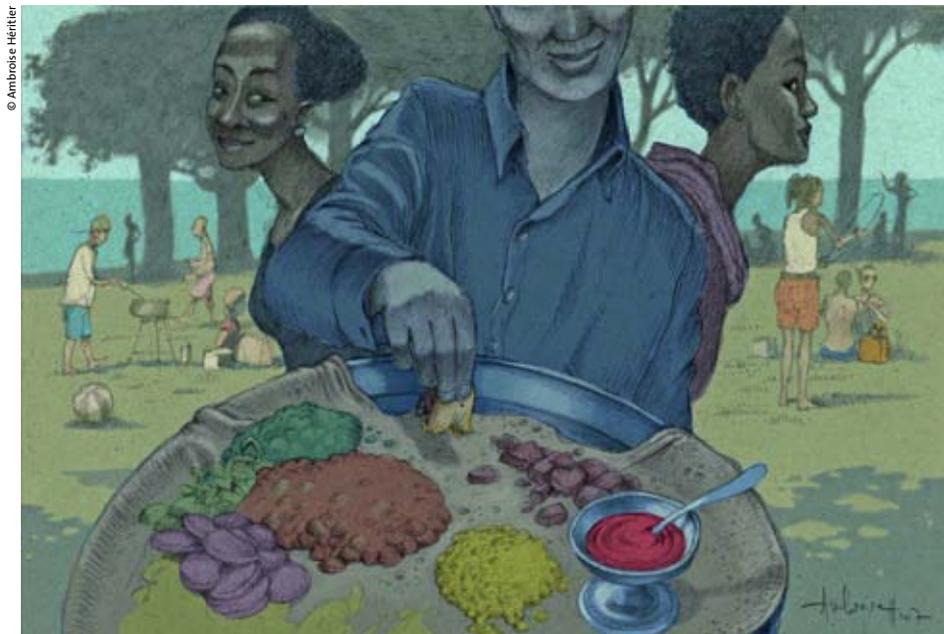
Ma mère a fait mine de rien. Elle a proposé des services aux invités, puis elle m'a ramené de la viande, du pain et de la salade avec un couteau et une fourchette. Les parents de Jérôme, eux, ont mangé l'injera avec les doigts. Et ils ont demandé à Jérôme et à son frère d'y goûter. À la fin du repas, ma mère a amené des torchons humides pour qu'on puisse tous s'essuyer les mains.

Moi, j'ai eu un peu peur pendant toute l'après-midi que Jérôme et sa famille partent parce que ma mère ne parlait pas assez bien le français et parce qu'on mangeait avec les doigts. Mais ils sont restés jusqu'au soir. Et on n'a pas arrêté de jouer : au foot, à imiter les chorégraphies de nos voisins de pelouse brésiliens, à chasser les insectes comme des fous avec notre ballon, à la corde à sauter avec les filles, à se tremper les pieds dans l'eau. Lorsque ses parents lui ont dit que c'était l'heure de rentrer, Jérôme, rouge d'excitation, m'a dit :

– C'était génial ta fête, Yabet!

C'est avec Jérôme et ses parents que j'ai préparé les examens qui m'ont permis d'accéder à la voie secondaire qui mène au gymnase.

Pour les filles aussi j'ai été lent. Ma mère m'a toujours encouragé à voir les autres enfants érythréens, lors de fêtes ou de rencontres. Mais elle ne m'a jamais forcé à me lier à une fille érythréenne. Ce qui m'a freiné bien plus qu'une quelconque pression de la famille ou de la communauté, ça a été ma timidité, et peut-être la peur de jouer le noir de service, ou plutôt celle de pas bien jouer ce rôle. C'est au gymnase que j'ai entendu parler pour la première fois de ce mythe débile selon lequel la taille de nos sexes à nous les noirs serait supérieure à celle des blancs, tout comme nos performances sexuelles. Je me demande bien comment ce mythe est né, peut-être des fantasmes que les colons attribuaient à leurs épouses blanches? Quoi



qu'il en soit, je n'avais aucune expérience avec les filles, et j'avais peur de ne pas correspondre au mythe et de les faire fuir.

Alors j'ai pas absolument cherché à avoir une fille. Je me suis concentré sur mes études. J'avais le goût des chiffres et la facilité qui allait avec. Mais le niveau de mon français demeurait catastrophique. Et je ne voyais pas comment l'améliorer. Je ne comprenais pas, mais alors pas du tout, comment on articulait les mots à l'intérieur d'une phrase et encore moins les phrases entre elles. Et puis, pour réussir de bonnes compositions de français, il fallait une culture générale, savoir ce qu'était la politique, la philosophie, savoir parler des grands auteurs français. Moi, je n'avais rien de tout ça. Et je ne savais pas comment m'y prendre pour progresser. J'en parlais à Olivia, une brune à frange, au joli visage rieur et espiègle qui prenait le même bus que moi pour monter dans les hauts de Lausanne.

– Viens t'exercer chez moi, si tu veux. Le dimanche y a rien à faire, je pourrai te faire faire quelques dissertations!, m'avait-elle proposé.

– Ah ouais, ce serait bien.

Et c'est comme ça que j'ai commencé à améliorer mon français, en allant écrire des textes chez Olivia et sa mère, une syndicaliste qui a-do-rait parler de politique et critiquer à fond la caisse et avec un monstre humour tout ce qui était de droite.

Un jour de novembre noir et pluvieux, sa mère était sortie et Olivia m'avait proposé d'écouter de la musique dans sa chambre après les exercices. Je me suis installé sur son lit sans réfléchir. Elle a mis de la musique malienne, puis elle s'est assise sur mes genoux et a passé ses bras autour de mon cou, avec son sourire espiègle. J'ai passé les miens autour de sa taille, il n'y avait rien d'autre à faire. On est restés longtemps, très longtemps à goûter la chaleur de nos corps. On est restés longtemps, très longtemps à tressaillir chaque fois que nos doigts, nos visages ou nos lèvres s'effleuraient. On est restés longtemps à s'aimer comme on le fait sans doute qu'avec un premier amour.

C'est grâce à Olivia et à sa mère que j'ai compris ce qu'étaient ces histoires de gauche, de centre et de droite en politique. Mes parents ne me parlaient que de guerre d'indépendance ou de groupe d'opposition, mais je n'avais jamais entendu parler de gauche et de droite, alors j'y comprenais rien, et j'avais honte. Gauche et droite, c'était des choses que tout le monde devait comprendre. Les profs – au lieu de nous expliquer ce que ça signifiait – en parlaient d'ailleurs comme s'il s'agissait des évidences les plus plates, comme le chaud et le froid. Je me rappelle aujourd'hui encore de la formule que la mère d'Olivia avait assenée en riant pour résumer l'appartenance politique :

– Mon cher, si tu veux donner de l'argent à l'éducation et à la culture, tu es de gauche, si tu veux en donner à l'armée et aux entreprises, tu es de droite!

C'est aussi grâce à Olivia et à sa mère que j'ai compris des notions comme racisme, antisémitisme, extrémisme, fondamentalisme, intégrisme qui, à cause de tous ces « isme », me semblaient supercompliquées. On avait fait des colonnes d'arguments pour que je puisse me les approprier et les différencier entre elles.

On est restés plusieurs années ensemble, Olivia et moi. Elle et sa mère ont continué de m'enrichir de leurs discussions. Puis, elle a trouvé qu'il était temps pour elle d'explorer d'autres univers, de goûter à d'autres corps. J'avais bien senti qu'elle évitait ces moments où je me mettais à passer mes mains sur ses seins ou dans sa culotte. J'avais bien senti qu'elle avait envie de sortir et de voyager sans moi, qu'elle prévoyait son quotidien et son avenir sans moi. Mais je l'aimais autant dans sa manière d'avancer dans la vie hors de moi que lorsqu'elle recherchait nuit et jour notre tendresse. J'ai été triste, quand elle m'a annoncé sa décision. Bien sûr.

Puis, j'ai remarqué que plus aucun élément de savoir occidental ne me faisait peur. J'ai remarqué aussi que je n'avais plus peur de manger l'injera avec les doigts. |

Nadia Boehlen

FEMME DE LETTRES ET D'ACTION

Infatigable, Emily Baud, coordinatrice des groupes de Genève d'Amnesty, est de toutes les campagnes, de toutes les actions. À la Maison des Associations, son deuxième foyer, la discussion avec cette femme aussi cultivée qu'engagée est hachée par les salutations. C'est que tout le monde ici connaît cette militante au grand cœur, de la voisine toxicomane au directeur d'association.

« Ma vie est en zigzag, mais elle comporte des points fixes : mes convictions, qui se construisent à l'adolescence », confie-t-elle. Arrivée à la cinquantaine, Emily Baud conserve un enthousiasme aussi intact qu'à l'adolescence. Élevée dans un foyer où on ne parle pas de politique aux enfants, elle reçoit de la branche monarchiste et catholique de sa famille une vision élitiste du monde. Un héritage qu'elle « passera à la moulinette » entre 13 et 16 ans avec l'aide des livres, l'autre facette de son éducation.

Sur le plan professionnel, elle qui se projetait dans la culture trouve d'abord un poste d'enseignante de français langue étrangère. Elle compense en faisant lire Zola, Voltaire et Hugo à ses élèves et en les sensibilisant aux droits humains : « La peine

de mort comme sujet de rédaction, aucun de mes étudiants n'y coupait. »

Passionnée par l'esprit des Lumières, Emily Baud voit en Voltaire – né comme elle un 21 novembre – une « figure tutélaire ». En 1999, elle trouve d'ailleurs le « job de ses rêves » au Centre culturel de rencontre qui se crée dans le château de Ferney, où vécut le philosophe. Quand le centre ferme trois ans plus tard, elle reporte son énergie dans l'engagement bénévole : lecture pour des écrivain-e-s africain-e-s, projets culturels et, bien sûr, Amnesty.

Sa première expérience du militantisme et de la fraternité, c'est au Parti communiste français (PCF) qu'elle la vit, alors étudiante à Paris. La collégienne qui manque le début des cours pour participer à la Fête de l'Huma, le grand raout annuel du PCF, n'adhérera pourtant jamais à un parti : « En politique, tu es obligée de faire des concessions, alors que dans les droits humains, tu peux défendre tes convictions entièrement », explique-t-elle.

Son entrée à Amnesty Genève en 2011 ? « Je voulais agir contre la peine de mort, le combat de ma vie », raconte-t-elle en rallumant une cigarette. Aux sources de

son engagement, un double choc à l'adolescence : sa lecture du livre *L'exécution* de Robert Badinter, suivie de l'exécution de Christian Ranucci en 1976, un jeune homme à peine plus âgé qu'elle alors. « La foudre m'est tombée dessus. Ce matin-là de juillet radieux, dans mon pays chéri, la France, patrie des droits de l'homme, on avait coupé la tête d'un homme. » Face aux réactions épidermiques de son entourage, qui lui rétorque qu'il avait « tué une gamine », elle reste sans voix. « À partir de ce moment-là, c'est une obsession : il faut d'une part que cela cesse et, d'autre part, que mon argumentaire soit imparable. »

Dès lors, cette battante peut citer de tête les dates et les noms des personnes exécutées, ne manque pas une lettre aux autorités et ressent chaque exécution comme un échec personnel. Un engagement sans bornes qui s'étend rapidement aux autres « causes amnestiennes », comme la campagne pour la CEDH ou l'initiative pour des multinationales responsables.

Une femme aussi passionnée connaît-elle des moments de découragement ? « Oui, ils sont proportionnels à l'exaltation. » Derniers en date : les exécutions en Arkansas et l'impossibilité d'obtenir la fermeture de Guantánamo par Obama. L'investiture du nouveau président des États-Unis a aussi déclenché chez elle une « dépression post-Trump ». Depuis, elle a fait sienne la devise attribuée à Guillaume d'Orange : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer. »

Persévérer, Emily Baud entend bien s'y employer : « J'aimerais, à l'instar de Stéphane Hessel ou de Robert Badinter, mon idole, continuer à me battre jusqu'à la fin pour les causes de ma vie. » Et vivre assez pour voir l'abolition universelle de la peine de mort. |



Emily Baud, coordinatrice des groupes de Genève d'Amnesty International.

Camille Grandjean-Jornod



PROGRAMME DES FORMATIONS EN AUTOMNE

ASSUREZ-VOUS UNE PLACE !

Grâce à nos formations, vous saurez comment vous engager contre l'injustice et comment enthousiasmer vos pairs pour les droits humains ! Vous apprendrez à argumenter pour plus d'égalité et à faire preuve de courage civil. Ce n'est qu'en connaissant les droits que vous pourrez les défendre.

Nous nous réjouissons de vous voir !

WWW.AMNESTY.CH/COURS

AMNESTY
INTERNATIONAL



AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse
Speichergasse 33 . Case postale . 3001 Bern
T: +41 31 307 22 22 . F: +41 31 307 22 33
info@amnesty.ch . www.amnesty.ch
CCP: 10-1010-6 . IBAN: CH08 0900 0000 1000 1010 6

EDU **QUA**

Schweizerisches Qualitätszertifikat für Weiterbildungsinstitutionen
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato svizzero di qualità per istituzioni di formazione continua

